



BELGISCHE KAMER VAN  
VOLKSVERTEGENWOORDIGERS

CHAMBRE DES REPRESENTANTS  
DE BELGIQUE

**INTEGRAAL VERSLAG**  
MET  
VERTAALD BEKNOPT VERSLAG  
VAN DE TOESPRAKEN

**COMPTE RENDU INTEGRAL**  
AVEC  
COMPTE RENDU ANALYTIQUE TRADUIT  
DES INTERVENTIONS

COMMISSIE VOOR DE VOLKSGEZONDHEID, HET  
LEEFMILIEU EN DE MAATSCHAPPELIJKE  
HERNIEUWING

COMMISSION DE LA SANTE PUBLIQUE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA  
SOCIETE

**Woensdag**

**28-09-2016**

**Namiddag**

**Mercredi**

**28-09-2016**

**Après-midi**

N-VA	Nieuw-Vlaamse Alliantie
PS	Parti Socialiste
MR	Mouvement réformateur
CD&V	Christen-Democratisch en Vlaams
Open Vld	Open Vlaamse Liberalen en Democraten
sp.a	socialistische partij anders
Ecolo-Groen	Ecologistes Confédérés pour l'organisation de luttes originales – Groen
cdH	centre démocrate Humaniste
VB	Vlaams Belang
DéFI	Démocrate Fédéraliste Indépendant
PTB-GO!	Parti du Travail de Belgique – Gauche d'Ouverture!
PP	Parti Populaire

<i>Afkortingen bij de nummering van de publicaties :</i>		<i>Abréviations dans la numérotation des publications :</i>	
DOC 54 0000/000	Parlementair stuk van de 54 <sup>e</sup> zittingsperiode + basisnummer en volgnummer	DOC 54 0000/000	Document parlementaire de la 54 <sup>e</sup> législature, suivi du n° de base et du n° consécutif
QRVA	Schriftelijke Vragen en Antwoorden	QRVA	Questions et Réponses écrites
CRIV	Voorlopige versie van het Integraal Verslag (groene kaft)	CRIV	Version provisoire du Compte Rendu Intégral (couverture verte)
CRABV	Beknopt Verslag (witte kaft)	CRABV	Compte Rendu Analytique (couverture blanche)
CRIV	Integraal Verslag, met links het definitieve integraal verslag en rechts het vertaalde beknopt verslag van de toezpraken (met de bijlagen)	CRIV	Compte Rendu Intégral, avec, à gauche, le compte rendu intégral définitif et, à droite, le compte rendu analytique traduit des interventions (avec les annexes)
	(witte kaft)		(couverture blanche)
PLEN	Plenum	PLEN	Séance plénière
COM	Commissievergadering	COM	Réunion de commission
MOT	Moties tot besluit van interpellaties (op beige kleurig papier)	MOT	Motions déposées en conclusion d'interpellations (papier beige)

<i>Officiële publicaties, uitgegeven door de Kamer van volksvertegenwoordigers</i>	<i>Publications officielles éditées par la Chambre des représentants</i>
<i>Bestellingen :</i>	<i>Commandes :</i>
<i>Natieplein 2</i>	<i>Place de la Nation 2</i>
<i>1008 Brussel</i>	<i>1008 Bruxelles</i>
<i>Tel. : 02/ 549 81 60</i>	<i>Tél. : 02/ 549 81 60</i>
<i>Fax : 02/549 82 74</i>	<i>Fax : 02/549 82 74</i>
<i>www.dekamer.be</i>	<i>www.lachambre.be</i>
<i>e-mail : publicaties@dekamer.be</i>	<i>e-mail : publications@lachambre.be</i>

## INHOUD

Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "dieselgate en de testprocedures voor auto's" (nr. 12293)

*Sprekers:* **Daniel Senesael, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de oprichting van een expertisecentrum over het klimaat" (nr. 13215)

*Sprekers:* **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de evolutie van het dossier met betrekking tot het klimaatresponsabiliseringsmechanisme" (nr. 13216)

*Sprekers:* **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling

Samengevoegde vragen van  
- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de stand van zaken met betrekking tot de burden sharing 2020" (nr. 13217)

- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het samenwerkingsakkoord over burden sharing" (nr. 13555)

- mevrouw Leen Dierick aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het in wetteksten omzetten van het intra-Belgisch klimaatakkoord" (nr. 13586)

- de heer Kristof Calvo aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het samenwerkingsakkoord inzake het klimaat" (nr. 13666)

- mevrouw Karin Temmerman aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de politieke vertaling van het samenwerkingsakkoord burden sharing" (nr. 13889)

- de heer Michel de Lamotte aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het samenwerkingsakkoord over burden sharing" (nr. 13894)

*Sprekers:* **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling, **Daniel Senesael, Michel de Lamotte**

Vraag van de heer Paul-Olivier Delannois aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame

## SOMMAIRE

Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le dieselgate et les procédures de tests automobiles" (n° 12293)

*Orateurs:* **Daniel Senesael, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la mise en place du centre d'excellence climat" (n° 13215)

*Orateurs:* **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'évolution du dossier relatif au mécanisme de responsabilisation climat" (n° 13216)

*Orateurs:* **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable

Questions jointes de  
- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'avancement du burden sharing 2020" (n° 13217)

- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'accord de coopération sur le burden sharing" (n° 13555)

- Mme Leen Dierick à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la transposition en textes de loi de l'accord intra-belge sur le climat" (n° 13586)

- M. Kristof Calvo à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'accord de coopération sur le climat" (n° 13666)

- Mme Karin Temmerman à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la transposition politique de l'accord de coopération sur le burden sharing" (n° 13889)

- M. Michel de Lamotte à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'accord de coopération sur le burden sharing" (n° 13894)

*Orateurs:* **Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem**, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, **Daniel Senesael, Michel de Lamotte**

Question de M. Paul-Olivier Delannois à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du

<p>Ontwikkeling over "de teelt van oliepalmen" (nr. 13602)  <i>Sprekers:</i> <b>Paul-Olivier Delannois, Marie-Christine Marghem</b>, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling, <b>Jean-Marc Nollet</b></p>	<p>Développement durable, sur "la culture de l'huile de palme" (n° 13602)  <i>Orateurs:</i> <b>Paul-Olivier Delannois, Marie-Christine Marghem</b>, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, <b>Jean-Marc Nollet</b></p>
<p>Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de ecologische voetafdruk van België" (nr. 13222)  <i>Sprekers:</i> <b>Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</b>, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling</p>	<p>Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'empreinte écologique de la Belgique" (n° 13222)  <i>Orateurs:</i> <b>Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</b>, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable</p>
<p>Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het Nationaal Adaptatieplan inzake de klimaatverandering" (nr. 13223)  <i>Sprekers:</i> <b>Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</b>, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling</p>	<p>Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le plan national d'adaptation aux changements climatiques" (n° 13223)  <i>Orateurs:</i> <b>Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</b>, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable</p>
<p>Samengevoegde vragen van  - de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de twijfels van de minister over de haalbaarheid van de CO2-doelstelling" (nr. 13225)  - de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het energie- en klimaatpakket 2030" (nr. 13569)  <i>Sprekers:</i> <b>Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</b>, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling</p>	<p>Questions jointes de  - M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les doutes de la ministre sur le réalisme de l'objectif CO2" (n° 13225)  - M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le paquet énergie-climat 2030" (n° 13569)  <i>Orateurs:</i> <b>Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</b>, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable</p>
<p>Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de koolstofprijs" (nr. 13230)  <i>Sprekers:</i> <b>Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</b>, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling</p>	<p>Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le prix carbone" (n° 13230)  <i>Orateurs:</i> <b>Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</b>, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable</p>
<p>Samengevoegde vragen van  - de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de financiering van de internationale klimaatverbintenissen" (nr. 13857)  - de heer Kristof Calvo aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de klimaatfinanciering" (nr. 13893)  <i>Sprekers:</i> <b>Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</b>, minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling</p>	<p>Questions jointes de  - M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le financement des engagements internationaux en matière de climat" (n° 13857)  - M. Kristof Calvo à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le financement du climat" (n° 13893)  <i>Orateurs:</i> <b>Jean-Marc Nollet, Marie-Christine Marghem</b>, ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable</p>

COMMISSIE VOOR DE  
VOLKSGEZONDHEID, HET  
LEEFMILIEU EN DE  
MAATSCHAPPELIJKE  
HERNIEUWING

COMMISSION DE LA SANTE  
PUBLIQUE, DE  
L'ENVIRONNEMENT ET DU  
RENOUVEAU DE LA SOCIETE

van

du

WOENSDAG 28 SEPTEMBER 2016

MERCREDI 28 SEPTEMBRE 2016

Namiddag

Après-midi

Le développement des questions et interpellations commence à 15.04 heures. La réunion est présidée par Mme Muriel Gerkens.

De behandeling van de vragen en interpellaties vangt aan om 15.04 uur. De vergadering wordt voorgezeten door mevrouw Muriel Gerkens.

La **présidente**: Chers collègues, en attendant de pouvoir passer à l'examen du projet de loi, qui requiert la présence d'un huitième membre de la majorité, nous allons entendre les premières questions orales. Acceptez-vous de travailler jusqu'à 17 h 00, ce afin de nous fixer une limite dans le temps? Cela permettrait de combiner les différents éléments.

**Damien Thiéry** (MR): Madame la présidente, certains membres n'ont aucune question à poser et ne vont évidemment pas rester jusqu'à 17 h 00 heures.

La **présidente**: Dès que vous serez en nombre, nous entamerons l'examen du projet de loi.

**Marie-Christine Marghem**, ministre: Il suffit qu'une personne arrive!

**Damien Thiéry** (MR): Une personne présente parmi nous a dû partir à 15 h 00.

La **présidente**: Monsieur Thiéry, dans la majorité, vous êtes quand même beaucoup. Donc je pense qu'il doit y avoir moyen de trouver un membre de la majorité pour que moi comprise, on puisse arriver à neuf. Ici, je ne vous demande même pas d'être neuf mais d'être huit. Donc, débrouillez-vous et en attendant, on passe aux questions.

Je passe la parole à M. Senesael.

**01** Question de M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le dieselgate et les procédures de tests automobiles" (n° 12293)

**01** Vraag van de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "dieselgate en de testprocedures voor auto's" (nr. 12293)

**01.01** Daniel Senesael (PS): Madame la ministre, le scandale du Dieselgate a mis en exergue les limites du cycle d'essais permettant de définir le niveau des émissions de CO<sub>2</sub> et de polluants atmosphériques. En effet, ce cycle d'essais étant réalisé dans des conditions de laboratoire, il ne permet pas de définir le niveau des

**01.01** Daniel Senesael (PS): Dieselgate heeft de beperken van de testcyclus aan het licht gebracht, op grond waarvan in labo-omstandigheden de uitstoot

émissions de CO<sub>2</sub> tel que rencontré dans des conditions réelles. Tout cela a été démontré lors de la commission spéciale Dieselgate.

C'est ainsi que suite au Dieselgate, la Wallonie a lancé une campagne de tests qui ont démontré que le dépassement des normes était généralisé, dans la mesure où concernant les rejets de NO<sub>x</sub>, le dépassement moyen était de 3,4 fois la norme Euro 5 et de 4,4 fois au regard de la moyenne des émissions sur le certificat de conformité. En ce qui concerne les émissions de CO<sub>2</sub>, la moyenne des émissions indiquait un dépassement de 36 % par rapport aux valeurs homologuées.

Une étude réalisée par l'ONG Transport et Environnement et dont les résultats ont été publiés il y a quelques semaines va plus loin en affirmant que tous les constructeurs automobiles dépassent les normes imposées par l'Union européenne en matière d'émission d'oxyde d'azote. Selon cette étude, quatre voitures sur cinq répondant à la norme Euro 5 pour les émissions de NO<sub>x</sub> en labo rejetteraient plus de trois fois ce niveau lorsqu'elles sont conduites sur route et deux tiers des voitures Euro 6, de trois fois la limite autorisée en conduite sur route. Pour la Belgique, il s'agit de 1,38 million de véhicules qui seraient concernés.

À la suite du Dieselgate, la Commission européenne a décidé de mettre en œuvre à l'horizon 2017 une nouvelle procédure de test, la procédure *Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure*, qui permet des conditions de tests plus proches des conditions réellement rencontrées sur nos routes.

Parallèlement à cette procédure, il s'avère que la Commission a proposé aux États membres de mettre en œuvre un cycle d'essais complémentaires en conditions réelles. De nombreuses associations jugent que ces décisions ne vont pas assez loin, comme tendent à le prouver les résultats de l'étude menée par Transport et Environnement.

Madame la ministre, je ne doute pas un seul instant que vous avez pris connaissance des tests réalisés par la Wallonie et l'ONG Transport et Environnement concernant les niveaux d'émissions de CO<sub>2</sub> et autres polluants atmosphériques. Dans le cadre de vos compétences, quel est votre point de vue sur le sujet?

Il apparaît que les experts Direction Environnement du SPF Santé publique ont participé aux discussions portant sur ces nouveaux cycles d'essai. Pouvez-vous nous dire où en sont ces discussions? Quel message a été porté par ces experts au nom de la Belgique?

**01.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur Senesael, j'ai pris connaissance des principaux résultats de la campagne de tests mise en œuvre par la Région wallonne. Ceux-ci confirment, s'il en était besoin, la réalité des dépassements, en conditions réelles de conduite, des valeurs d'émission de NO<sub>x</sub> et de CO<sub>2</sub> pour lesquelles les véhicules ont été homologués. Une grande majorité des véhicules testés sont concernés. Ces résultats rejoignent par ailleurs les conclusions des précédentes études et campagnes de tests menées ailleurs en Europe, même s'il s'agit toutefois de comparer les résultats de ces études avec précaution, en tenant compte de leurs méthodologies propres.

van CO<sub>2</sub> en luchtverontreinigende stoffen wordt bepaald.

Wallonië heeft een testcampagne gelanceerd die aantoont dat de overschrijding van de normen een algemeen fenomeen is.

Uit een studie uitgevoerd door de ngo Transport & Environment blijkt dat alle autoconstructeurs de door de Europese Unie opgelegde normen inzake uitstoot van stikstofoxide overschrijden.

De Europese Commissie heeft besloten om tegen 2017 een nieuwe testprocedure met realistischer testomstandigheden, de *Worldwide Harmonized Light Vehicles Test Procedure* (WLTP), in te voeren.

Tegelijk heeft de Europese Commissie voorgesteld om een extra testcyclus in reële rijomstandigheden in te voeren.

Tal van verenigingen zijn van oordeel dat die beslissingen niet ver genoeg gaan.

Wat is, in het kader van uw bevoegdheden, uw standpunt over dat onderwerp?

De deskundigen van het DG Leefmilieu van de FOD Volksgezondheid zouden hebben deelgenomen aan de besprekingen over die nieuwe testcycli. Wat is de stand van zaken van dat overleg? Welke boodschap hebben die deskundigen namens België verkondigd?

**01.02 Minister Marie-Christine Marghem**: Met de tests van het Waals Gewest werd bevestigd dat de NO<sub>x</sub>- en CO<sub>2</sub>-emissiewaarden in reële rijomstandigheden wel degelijk worden overschreden, wat strookt met de conclusies van elders in Europa uitgevoerde tests.

Voor de procedure inzake de typegoedkeuring en het

Étant donné que la procédure de réception par type et la définition de normes pour les véhicules relèvent respectivement de la compétence des Régions et de mon collègue le ministre de la Mobilité, je préfère ne pas m'exprimer sur le sujet et lui laisser le soin de vous répondre le cas échéant.

En ce qui concerne la définition de nouveaux cycles d'essais, je vous confirme que les experts de mon administration, en particulier ceux de la direction générale Environnement du SPF Santé publique, ont participé aux discussions en la matière. Je rappelle toutefois que c'est un expert du SPF Mobilité qui représente officiellement la Belgique dans le comité technique compétent de la Commission européenne. Les discussions ont abouti à l'adoption, le 14 juin, du WLTP, que vous évoquiez. Cette nouvelle procédure sera mise en œuvre à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2017 pour les nouveaux types de véhicules et remplacera dans le même temps l'ancienne procédure de tests NEDC, datant de 1973.

En ce qui concerne les cycles d'essais en conditions réelles, nous attendons une proposition de la Commission européenne relative au troisième paquet de mesures, après le vote des premier et second paquets survenu en 2015. Pour connaître le message porté par la Belgique sur ces dossiers, je vous invite à nouveau à vous adresser à mon collègue, le ministre de la Mobilité, dont l'administration, par le biais de ses experts, est le représentant officiel de la Belgique au sein du Comité technique compétent de la Commission européenne, chargé de ces matières.

**01.03 Daniel Senesael (PS):** Madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse. Il me reste à interroger le ministre de la Mobilité. Mille excuses, mes chers collègues, de vous avoir fait perdre votre temps.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

La **présidente:** Les questions n<sup>os</sup> 12504 et 12505 de M. Daniel Senesael sont transformées en questions écrites.

vastleggen van normen voor voertuigen zijn respectievelijk de Gewesten en de minister van Mobiliteit bevoegd.

De deskundigen van mijn administratie, meer bepaald die van het DG Leefmilieu van de FOD Volksgezondheid, hebben deelgenomen aan de besprekingen over de nieuwe testcycli, maar het is een deskundige van de FOD Mobiliteit die België bij de Europese Commissie vertegenwoordigt. Het overleg heeft geleid tot de goedkeuring op 14 juni van de WLTP, die vanaf 1 september 2017 zal worden ingevoerd voor de nieuwe voertuigtypes en die de NEDC-tests zal vervangen.

Wat de testcycli in reële rijomstandigheden betreft, wachten we een voorstel van de Europese Commissie in met betrekking tot het derde pakket maatregelen. Om te vernemen welk standpunt België verdedigt in het kader van die dossiers, verwijs ik u naar de minister van Mobiliteit.

De **voorzitter:** Vragen nr. 12504 en nr. 12505 van de heer Senesael worden omgezet in schriftelijke vragen.

**02 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la mise en place du centre d'excellence climat" (n° 13215)**

**02 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de oprichting van een expertisecentrum over het klimaat" (nr. 13215)**

**02.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen):** Madame la présidente, madame la ministre, vous savez qu'à l'initiative de plusieurs collègues, dont certains sont présents, la Chambre a adopté une résolution le 26 novembre 2015, autrement dit à la veille du Sommet de Paris, demandant au gouvernement de mettre en place un centre d'excellence climat. Il ne s'agit donc pas de "réfléchir à", "penser que", "voir si c'est bien", "évaluer", etc.

**02.01 Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen):** De Kamer heeft op 26 november 2015 een resolutie goedgekeurd waarin de regering werd gevraagd om een expertisecentrum over het klimaat op te richten.

Ma question n'est, dès lors, plus de savoir si le gouvernement est favorable, peu ou prou, à la mise en place d'un tel centre. Il s'agit de voir où il en est dans l'exécution de cette décision du parlement.

On sait que, suivant la proposition initialement déposée, le centre aurait, dans la fourchette basse, un coût récurrent de 0,5 million d'euros par an et de 0,75 million d'euros par an pour le développement initial et les frais de coordination.

En réponse à ma question écrite n° 212, qui date déjà de décembre 2015, vous annoncez compter avoir dans un premier temps des échanges avec les autres membres du gouvernement à ce sujet.

Neuf mois plus tard, et sauf erreur de ma part – tant mieux si je me trompe, évidemment –, nous n'avons toujours rien vu venir. C'est la raison pour laquelle j'aimerais que vous fassiez un topo très précis de ce dossier, madame la ministre.

À quels moments avez-vous eu des contacts à ce propos avec vos collègues? Qu'en ressort-il? Quelles sont les étapes déjà franchies pour mettre en oeuvre ce qui a été voté par la Chambre? Quelles sont celles qui restent encore à franchir? Surtout, quels sont votre calendrier de travail et votre *deadline* à cet égard?

**02.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur Nollet, la création éventuelle d'un centre d'excellence sur le climat nécessite en premier lieu de définir quelles fonctions il pourrait exercer afin que celles-ci complètent et renforcent les fonctions déjà remplies par diverses institutions, tout en évitant des doublons. C'est une bonne politique de gestion. La priorité doit donc consister à utiliser de façon optimale les structures et institutions établies depuis de nombreuses années.

Une de ses fonctions pourrait, par exemple, être de jouer un rôle d'interface entre science et politique de manière à mieux informer les débats relatifs aux grandes orientations de la politique climatique et à appuyer la décision.

La mise en réseau des diverses structures et institutions actives dans le domaine des changements climatiques en Belgique, en vue de leur utilisation optimale, pourrait également être une autre fonction.

Les résultats de ce que l'on appelle "l'étude Guy Brasseur" commandée par la Politique scientifique sont disponibles depuis peu. Je vous renvoie, dès lors, à la réponse de la secrétaire d'État Sleurs à la question n° 11222 posée par M. Senesael. Je cite: "Dans la proposition qui est maintenant sur la table, le centre climatique aurait un coût récurrent pouvant aller de 0,5 million d'euros à 0,75 million d'euros, rien que pour le développement initial et les frais de coordination.

Par ailleurs, vu les ambitions existantes, il s'agirait plutôt d'une sous-évaluation et, dans le contexte budgétaire actuel, même cette sous-évaluation n'est pas faisable. La création d'un centre climatique fédéral n'est donc certainement pas pour demain. Hélas, nous devons nous montrer réalistes. L'autonomisation des établissements scientifiques fédéraux offre peut-être une solution en ce sens.

Het centrum zou, volgens de laagste schatting, een terugkerende kostprijs hebben van 0,5 miljoen euro per jaar en 0,75 miljoen euro per jaar voor de initiële ontwikkeling en de coördinatiekosten.

In december 2015 kondigde u aan dat u het onderwerp zou bespreken met de andere leden van de regering. We zijn nu negen maanden verder en er ligt nog niets op tafel.

Op welke momenten hebt u contacten gehad met uw collega's? Wat is het resultaat? Welke stappen werden er reeds ondernomen en welke moeten er nog gezet worden? Welk tijdpad en welke einddatum werden er naar voor geschoven?

**02.02 Minister Marie-Christine Marghem**: Voor we dit centrum kunnen oprichten, moeten we bepalen welke functies het gaat uitoefenen om elke overlapping te vermijden met de functies die reeds door diverse instellingen worden ingevuld.

Een mogelijke functie is deze van tussenschakel tussen de wetenschappelijke en de politieke wereld om de debatten over het klimaatbeleid inhoudelijk te verrijken en beslissingsondersteunend op te treden.

Het clusteren van structuren en instellingen die actief zijn op het vlak van de klimaatwijziging ter bevordering van hun optimaal gebruik, zou een andere functie kunnen zijn.

De resultaten van deze door de POD Wetenschapsbeleid bestelde 'studie Guy Brasseur' zijn sinds kort beschikbaar.

Het vooropgestelde kostenplaatje van 0,5 miljoen tot 0,75 miljoen euro is veeleer rooskleurig, en

D'avantage que maintenant, ils pourront définir par eux-mêmes leurs initiatives et leurs priorités au sein de leurs missions légales et dans le cadre de leur budget."

En ce qui me concerne, avant de songer aux étapes concrètes en vue de l'établissement d'un tel centre, je compte, dans un premier temps, mener une réflexion au sujet du paysage belge de la politique climatique et des moyens d'en améliorer la gouvernance en concertation avec mes collègues et dans le respect du cadre budgétaire.

zelfs die bedragen zijn in de huidige budgettaire context niet haalbaar. Dat centrum is niet voor morgen. De verzelfstandiging van de federale wetenschappelijke instellingen zou een oplossing kunnen bieden. Zij kunnen, in het kader van hun wettelijke opdrachten en van hun begrotingsmiddelen, initiatieven ontwikkelen en prioriteiten vaststellen.

Ik zal me nader beraden over het klimaatbeleid en over de middelen voor een beter bestuur.

**02.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, c'est une décision du parlement. Vous êtes occupée à lancer un processus d'évaluation, de réflexion, alors qu'une résolution a été votée. Et neuf mois plus tard, on se rend compte que vous réfléchissez encore sur quelles fonctions. Vous dites que ce n'est de toute façon pas faisable et on oublie la décision du parlement. Si c'est ainsi pour chacune des décisions du parlement, autant supprimer le parlement plutôt que de supprimer les centres d'excellence climatique votés par le parlement. Je ne comprends pas! Lorsqu'une résolution est votée, résolution initiée par des membres qui ne siègent pas dans l'opposition, je ne comprends pas pourquoi on ne peut la respecter.

**02.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Het Parlement heeft hierover een resolutie goedgekeurd! Negen maanden later bent u nog aan het nadenken over de verschillende functies. Waarom schaft men het Parlement dan niet gewoon af?

**02.04 Marie-Christine Marghem**, ministre: La réponse que je vous cite de la question adressée par M. Senesael à Mme Sleurs – je parle sous son contrôle, puisqu'il est présent – est intervenue vers mai-juin. C'est la position actuelle. Je vous cite les éléments actuellement en ma possession et la façon dont nous voyons les choses maintenant. Ce n'est pas une condamnation. Cela ne signifie pas que nous ne ferons rien. Au contraire, nous examinerons dans le paysage existant ce que nous pourrions utiliser pour améliorer la gouvernance entre les différentes institutions. Je le fais en concertation avec mes collègues. Pourquoi? Parce que financièrement parlant, un centre autonome d'excellence sur le climat n'est pas possible pour l'instant, mais cela ne signifie pas "jamais".

**02.04** Minister **Marie-Christine Marghem**: Het huidige standpunt is het standpunt dat door staatssecretaris Sleurs in mei-juni werd uiteengezet. Het is geen eendoordeel, wel integendeel: we zullen nagaan wat we kunnen gebruiken om het bestuur te verbeteren. Uit een financieel oogpunt is de oprichting van zo een centrum momenteel geen haalbare kaart, maar dat staat niet gelijk met 'nooit'.

**02.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Mais c'est le parlement qui en a décidé. On ne peut donc faire marche arrière en la matière.

**02.06 Marie-Christine Marghem**, ministre: Non, je n'ai pas dit que c'était une marche arrière. Vous interprétez à nouveau, comme d'habitude, mes paroles!

**02.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): En tout cas, je constate qu'il n'est toujours pas là, que rien n'est fait! Par ailleurs, je vous ai demandé votre *deadline* en la matière. Quand cette décision définitive interviendra-t-elle? Quand ce centre sera-t-il installé?

**02.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ik stel vast dat er nog niets is gebeurd! Wanneer volgt er een definitieve beslissing? Wanneer komt het centrum er?

**02.08 Marie-Christine Marghem**, ministre: J'ai répondu, madame la présidente.

**02.08** Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik heb een volledig

Monsieur Nollet, j'ai fourni une réponse complète aux questions que vous m'avez posées. Si ma réponse ne vous convient pas, comme je je vous l'ai dit hier, faites les réponses à ma place et moi, je quitte la salle.

**02.09 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Cela aiderait! Mais ce n'est pas l'enjeu!

**02.10 Marie-Christine Marghem**, ministre: Cela vous aiderait? En plus, je vous empêche probablement d'avancer.

**02.11 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): L'enjeu aujourd'hui, c'est de savoir à quel moment ce centre sera installé. Dans votre réponse, mais je parle sous le contrôle de la présidente et des collègues, je n'ai pas entendu de date.

**02.12 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je ne peux pas vous donner de date, eu égard à ce que je vous ai répondu.

antwoord gegeven. Als het u niet bevalt, stel ik voor dat u in mijn plaats antwoordt en dat ik de zaal verlaat.

**02.11 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Dat zou helpen. De hamvraag is wanneer dat centrum er komt. Ik heb geen datum gehoord.

**02.12** Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik kan u geen datum geven.

La **présidente**: Il n'y a effectivement pas d'engagement à ce qu'existe, dans un avenir défini, un centre autonome d'excellence climat, pour des raisons budgétaires notamment. La raison en est aussi que nous avons situé le projet au sein des politiques scientifiques de Mme Sleurs. Peut-être peut-on aussi réfléchir à l'installation d'un tel centre dans un autre rayon de compétence. Je vous invite à approfondir cela et, peut-être, à revenir sur le sujet d'ici quelques mois.

De **voorzitter**: Er werd geen verbintenis aangegaan over de oprichting van een autonoom expertisecentrum over het klimaat, onder meer wegens budgettaire redenen en omdat we dat project bij het wetenschapsbeleid van mevrouw Sleurs hebben ondergebracht. We kunnen nadenken over de oprichting van zo'n centrum in het kader van een andere bevoegdheid.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**03** Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'évolution du dossier relatif au mécanisme de responsabilisation climat" (n° 13216)

**03** Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de evolutie van het dossier met betrekking tot het klimaatresponsabiliseringsmechanisme" (nr. 13216)

**03.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente je vous remercie au passage pour votre excellente suggestion en conclusion de la question précédente.

Madame la ministre, lors de notre échange du 6 janvier dernier, vous me précisiez que le mécanisme de responsabilisation climat, mis en place par la loi spéciale de financement 2014, n'était pas encore opérationnel.

**03.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Is het klimaatresponsabiliseringsmechanisme eindelijk operationeel? Zo niet, welke etappen werden er al afgelegd?

Plus de neuf mois après cette réponse, j'aimerais savoir où vous en êtes dans ce dossier qui, même s'il aborde une même thématique, est un dossier distinct du *burden sharing*.

Quelles sont les étapes déjà franchies et quelles sont celles qui restent encore à franchir, suivant quel calendrier?

**03.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur Nollet, le mécanisme de responsabilisation climat, instauré par la loi spéciale de financement, n'est à ce jour pas encore entré dans sa phase opérationnelle. Toutes les conditions nécessaires à sa mise en œuvre effective n'étant pas encore réunies.

Pour rappel, la loi spéciale fixe des trajectoires pluriannuelles des émissions de gaz à effet de serre dans les bâtiments des secteurs résidentiels et tertiaires en kilotonne équivalent CO<sub>2</sub> pour chacune des Régions, à partir de l'année 2015.

L'écart constaté entre les émissions réelles de gaz à effet de serre pour ces secteurs et ses trajectoires d'émissions est converti en un bonus ou malus, selon que les émissions effectives sont inférieures ou dépassent les plafonds d'émissions sur la base du prix moyen des quotas d'émissions. Le montant correspondant est attribué à la Région ou à l'État fédéral, respectivement en situation du bonus ou du malus. Les boni à verser aux Régions seront financés à partir de la part fédérale des recettes belges provenant de la mise aux enchères des quotas d'émissions dans le cadre de l'ETS européen. Les éventuels mali devront être utilisés pour le financement de la politique climatique fédérale.

D'un point de vue comptable, le calcul de ces écarts annuels entre émissions réelles et plafonds établis par les trajectoires d'émissions ne peut être réalisé qu'une fois les données, c'est-à-dire les inventaires d'émissions de gaz à effet de serre, disponibles et formellement validées.

Ces inventaires sont réalisés avec un décalage de deux ans. Les données d'émissions pour 2015 ne seront donc connues qu'en 2017. Les inventaires d'émissions sont notifiés dans le courant du premier semestre, mais ne sont formellement validés qu'une fois que le *review process*, organisé au niveau européen et international, est terminé dans le cours du dernier trimestre.

Une autre condition à rencontrer pour ce qui concerne le paiement des boni par l'État fédéral est que la part fédérale des revenus dans la mise aux enchères des quotas ETS, que la loi spéciale identifie comme unique source pour le versement de ces boni, soit libérée. Or, ces revenus sont, jusqu'à nouvel ordre, toujours bloqués sur un compte dans l'attente de la conclusion et de l'entrée en vigueur de l'accord de coopération sur le *burden sharing*.

En outre, une série de questions ont été soulevées par les juristes de mon administration, ainsi que des administrations régionales, relativement à la mise en œuvre du mécanisme de responsabilisation.

Ces questions qui ont fait l'objet d'une note communiquée aux membres de la Commission nationale Climat concernent la définition des trajectoires pluriannuelles, celle du périmètre d'application – quels sont les bâtiments concernés –, certains incohérences du texte de loi quant au calendrier pour la fixation des écarts, le paiement des boni et mali – le timing prévu par la loi ne concordant pas avec la disponibilité des données d'émission – et, enfin, le rôle et la

**03.02** Minister **Marie-Christine Marghem**: Dat mechanism verkeert nog niet in zijn operationele fase omdat er nog niet aan alle noodzakelijke voorwaarden voldaan is. De boni's die aan de Gewesten gestort moeten worden zullen uit het federale aandeel van de Belgische ontvangsten uit de veiling van de emissierechten in het kader van het EU ETS gefinancierd worden. De eventuele mali's moeten voor de financiering van het federale klimaatbeleid gebruikt worden.

De jaarlijkse verschillen tussen de werkelijke uitstoot en de plafonds die werden vastgelegd in het kader van de emissietrajecten kunnen slechts berekend worden zodra de inventarisgegevens van de uitstoot van broeikasgassen beschikbaar en formeel gevalideerd zijn. Die inventarissen zijn echter met twee jaar vertraging beschikbaar. Bovendien moet het federale aandeel van de opbrengsten van de veiling van de emissierechten worden vrijgegeven en die inkomsten staan nog steeds geblokkeerd op een rekening tot er een samenwerkingsovereenkomst over de *burden sharing* gesloten is en die in werking is getreden.

De juristen van mijn administratie en de gewestelijke administraties hebben vragen opgeworpen over de uitvoering van het responsabiliseringsmechanisme.

Die vragen hebben betrekking op de vastlegging van de meerjarige trajecten, het toepassingsgebied, bepaalde onsamenhangendheden in het tijdpad voor de vaststelling van de verschillen en de betalingen in het kader van de bonus-malusregeling, en de rol en de samenstelling van het raadgevend comité waarin de wet voorziet.

Ik heb maatregelen genomen om

composition du comité consultatif prévu par la loi.

Certaines pistes sont proposées dans cette note, en particulier au sujet d'une révision des trajectoires, et doivent encore être discutées au sein de la CNC. Plusieurs étapes restent, par conséquent, à franchir avant que le mécanisme de responsabilisation climatique puisse être rendu opérationnel. J'ai toutefois pris les dispositions nécessaires pour que, dès que les conditions seront réunies, ce mécanisme puisse entrer en vigueur, en établissant un fonds budgétaire organique destiné à celui-là.

ervoor te zorgen dat, zodra de voorwaarden vervuld zijn, het responsabiliseringsmechanisme in werking kan treden, middels de oprichting van een organiek begrotingsfonds.

**03.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, me tromperais-je si, d'une phrase, je disais que cela ne sera pas opérationnel avant 2018, vu ce que vous avez rappelé? Je pense notamment à votre information relative à 2017.

**03.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Gezien die voorwaarden zal het mechanisme niet operationeel zijn vóór 2018.

**03.04 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je ne peux pas m'engager sur ce que vous dites. C'est vous qui l'affirmez. Je vous dis simplement que j'attends des données dans le courant de l'année prochaine.

**03.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je pense que la démonstration est faite. Si vous attendez des données dans le courant de 2017, je pense que ce sera au plus tôt pour 2018.

**03.06 Marie-Christine Marghem**, ministre: Cette conclusion n'engage que vous. Je vous ai répondu. Vous en tirez les conclusions que vous souhaitez.

La **présidente**: Peut-on faire démarrer un mécanisme de responsabilisation le 4 septembre? Ou bien vaut-il mieux que ce soit au 1<sup>er</sup> janvier de l'année qui suit? Je pense que c'était le sens de la question de M. Nollet.

**03.07 Marie-Christine Marghem**, ministre: J'ai livré ma réponse avec toutes les précisions que j'avais en ma possession en ce moment.

La **présidente**: Retour en 2017, en ce cas. Peut-être même déjà avant.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

*Le développement des questions et interpellations est suspendu de 15.24 heures à 15.59 heures.  
De behandeling van de vragen en interpellaties wordt geschorst van 15.24 uur tot 15.59 uur.*

#### **04 Questions jointes de**

- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'avancement du *burden sharing* 2020" (n° 13217)
- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'accord de coopération sur le *burden sharing*" (n° 13555)
- Mme Leen Dierick à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la transposition en textes de loi de l'accord intra-belge sur le climat" (n° 13586)
- M. Kristof Calvo à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'accord de coopération sur le climat" (n° 13666)
- Mme Karin Temmerman à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la transposition politique de l'accord de coopération sur le *burden sharing*" (n° 13889)

- M. Michel de Lamotte à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'accord de coopération sur le *burden sharing*" (n° 13894)

04 Samengevoegde vragen van

- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de stand van zaken met betrekking tot de *burden sharing* 2020" (nr. 13217)
- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het samenwerkingsakkoord over *burden sharing*" (nr. 13555)
- mevrouw Leen Dierick aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het in wetteksten omzetten van het intra-Belgisch klimaatakkoord" (nr. 13586)
- de heer Kristof Calvo aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het samenwerkingsakkoord inzake het klimaat" (nr. 13666)
- mevrouw Karin Temmerman aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de politieke vertaling van het samenwerkingsakkoord *burden sharing*" (nr. 13889)
- de heer Michel de Lamotte aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het samenwerkingsakkoord over *burden sharing*" (nr. 13894)

La **présidente**: Mme Dierick n'est pas là, Mme Temmerman non plus. La parole est donc à M. Nollet

04.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, madame la ministre, dans la foulée de l'accord de Paris, vous avez annoncé, en décembre dernier, avoir un accord sur la répartition intrabelge des objectifs climatiques 2020. On s'attendait à ce que cet accord soit traduit en texte juridique dans les deux ou trois mois suivants. Or, neuf mois plus tard, il n'en est toujours rien.

Ma première question vise à identifier les raisons de ce retard. Ma deuxième question vise à identifier la *deadline* que vous avez fixée. Ma dernière question vise à identifier les moyens que vous mettez en œuvre pour respecter cette *deadline*.

Si l'on s'en tient aux explications jusqu'ici évoquées par la presse, notamment par le journal *Le Soir*, qui suit cela de près, dans son édition du 6 juillet 2016, c'est votre négligence qui est dénoncée par vos collègues. Personnellement, je n'oserais pas dire cela. Plus récemment, dans ce même journal, Mme Fremault ...

04.01 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): In het verlengde van het klimaatakkoord van Parijs deelde u in december mee dat er een akkoord was over de intra-Belgische verdeling van de klimaatdoelstellingen 2020. We hadden dan ook verwacht dat de juridische tekst twee à drie maanden later zou volgen. Negen maanden later is er echter nog steeds geen tekst.

Vanwaar die vertraging? Welke deadline werd er vastgelegd? En welke middelen zullen er worden aangewend om ze te halen?

Volgens de krant *Le Soir* is een en ander te wijten aan uw nalatigheid, die uw collega's u aanwrijven. Volgens Brussels minister Fremault zet u niet genoeg druk op de ketel.

Blijkbaar is er noch een methode noch de wil om de mensen om de tafel te brengen.

04.02 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Non, elle ne parle pas comme vous. Elle parle différemment. J'ai encore eu l'occasion de lire cela.

La **présidente**: Laissons M. Nollet poursuivre.

04.03 **Marie-Christine Marghem**, ministre: Oui, laissons-le à ses réflexions personnelles! Absolument!

04.04 **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Cela tourne comme cela à chaque fois.

**04.05 Marie-Christine Marghem**, ministre: Avec vous, c'est toujours comme cela. Vous n'êtes pas à Tournai; Dieu nous en préserve! Sinon, on n'avancerait pas.

La **présidente**: Madame la ministre, laissons M. Nollet poser sa question. Dans votre réponse, vous aurez toutes les libertés.

**04.06 Marie-Christine Marghem**, ministre: Cela m'étonnerait que la locale Ecolo soit d'accord. Je vous le dis tout de suite.

La **présidente**: Poursuivez, monsieur Nollet.

**04.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Mme Fremault disait: "Marghem ne met pas assez la pression." Effectivement, moi, je ne m'exprime pas ainsi ...

**04.08 Marie-Christine Marghem**, ministre: Elle est plus élégante que vous!

La **présidente**: N'en rajoutez pas. Monsieur Nollet, terminez de poser votre question.

**04.09 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je constate donc ce que disent vos collègues et je cite ce qu'ils disent, ni plus ni moins. Personnellement, je n'oserais pas porter un autre jugement.

Selon vos collègues, c'est votre négligence qui est dénoncée. Il semblerait qu'il n'y ait ni méthode ni volonté de mettre les gens autour de la table. Pire, on sentirait même chez vous que "le dossier aurait été traité par-dessus la jambe", disent-ils. Je sais que vous démentirez tout cela. Je me permets juste d'insister pour que dans votre réponse vous soyez précise et engageante pour la suite.

**04.10 Daniel Senesael** (PS): Madame la présidente, madame la ministre, en décembre 2015, le fédéral et les Régions ont trouvé un accord politique sur la répartition des objectifs climatiques à réaliser par notre pays dans le cadre du paquet Énergie-Climat 2013-2020. Évidemment, cet accord politique doit être concrétisé juridiquement dans un accord de coopération. Ensuite, cet accord de coopération devra passer devant le Comité de concertation et les assemblées parlementaires.

Dans un communiqué de presse daté du 20 juillet 2016, vous avez indiqué que des points de discussion devaient encore être tranchés avant qu'un accord de coopération soit accepté par le fédéral et les Régions. Dans ce même communiqué, vous avez aussi indiqué qu'une nouvelle réunion avec vos homologues était fixée fin août.

Madame la ministre, quelles sont les conclusions de la réunion qui a eu lieu fin août? Avez-vous trouvé un consensus avec vos homologues régionaux afin de présenter un projet d'accord de coopération au Comité de concertation? Dans la négative, quels sont les points de discussion qui demeurent?

J'ai appris récemment que les réunions étaient souvent reportées ou annulées. Peut-être n'ai-je pas une bonne information? Pouvez-vous confirmer cet état de fait et nous donner un agenda précis?

**04.10 Daniel Senesael** (PS): In december 2015 werd er een akkoord bereikt over de klimaatdoelstellingen in het kader van het klimaat- en energiepakket 2013-2020. Dat politieke akkoord moet juridisch vorm krijgen en in een samenwerkingsakkoord worden gegoten.

Volgens uw persbericht van 20 juli 2016 moesten er nog een aantal discussiepunten worden geregeld alvorens het federale niveau en de Gewesten een samenwerkingsakkoord konden aanvaarden, en was er eind augustus een vergadering gepland.

Wat zijn de conclusies van die vergadering? Heeft u een consensus bereikt met uw ambtgenoten bij de Gewesten? Zo

niet, wat zijn de discussiepunten?

Klopt het dat de vergaderingen vaak worden verschoven of gecancelled? Hoe ziet de agenda eruit?

**04.11 Michel de Lamotte** (cdH): Madame la ministre, l'accord de coopération relatif au *burden sharing* devait être conclu dans les deux mois suivant la conclusion de l'accord politique. Ce n'est pas le cas.

Le 1<sup>er</sup> juin, vous aviez promis à la Chambre de boucler l'accord pour les vacances parlementaires et vous aviez déclaré: "Il a été décidé de mener les travaux en vue de finaliser l'accord de coopération au sein d'un groupe de travail politique restreint. C'est ce que nous sommes en train de faire. L'objectif est de faire adopter l'accord par le Comité de concertation avant les vacances parlementaires pour qu'il puisse être entériné par les quatre parties et être publié au *Moniteur belge* dans les meilleurs délais". Nous sommes fin septembre, et cet accord de coopération n'est toujours pas conclu.

Madame la ministre, quand la prochaine réunion entre ministres du Climat aura-t-elle lieu pour clôturer l'accord de coopération? Où en est votre engagement de proposer au gouvernement fédéral de libérer les revenus 2013-2015, comme cela fut annoncé le 20 juillet?

**04.12 Marie-Christine Marghem**, ministre: Madame la présidente, comme je le disais tout à l'heure à M. Nollet, Mme Fremault, qui est membre de ce groupe de travail en sa qualité de ministre du Climat de la Région de Bruxelles-Capitale, est plus élégante que le contenu de sa question, puisqu'il me désigne personnellement au sujet de l'état d'avancement des travaux.

Ensuite, monsieur de Lamotte, l'objectif projeté n'est pas atteint. Vous me dites que j'avais promis. Or j'ai simplement parlé de l'objectif à atteindre.

Nous avons maintes réunions. J'ai déjà eu l'occasion de vous répondre à plusieurs reprises, tant en commission qu'en séance plénière à ce sujet. Je vous ai d'abord répondu que nous nous étions rendu compte que le texte juridique qui devait traduire l'accord politique obtenu le 4 décembre 2015, avant de partir à la COP21, était plus complexe à établir qu'on ne le pensait. On nous a demandé à ce moment-là, et nous l'avons accepté, qu'il y ait un délai supplémentaire permettant au groupe de travail de parfaire ce texte. Ensuite, celui-ci a été évidemment examiné, après avoir été lu sur le plan administratif par la CNC, si j'ai bonne souvenance. Non? C'est le groupe de travail auquel appartient Mme Kuen, désignée au sein de la CNC.

Donc, on y est! Par la suite, nous avons, en notre qualité de ministre du Climat, reçu ce document et commencé à le travailler. Il comportait quatre ou cinq points d'arbitrage à résoudre. À ce stade, un point nous tient encore en haleine. J'espère que le 11 octobre, date de la prochaine réunion, sera la dernière date à laquelle nous pourrions mettre un point final à ce texte juridique.

**04.11 Michel de Lamotte** (cdH): Het samenwerkingsakkoord inzake *burden sharing* moest binnen twee maanden na de totstandkoming van het beleidsakkoord gesloten worden. Op 1 juni beloofde u de Kamer dat alles tegen het reces in kalk en cement zou zijn. Het wachten is nog altijd op het akkoord.

Wanneer zal de volgende vergadering tussen de klimaatministers plaatsvinden om het samenwerkingsakkoord te sluiten? Hoe zit het met uw verbintenis om de federale regering het voorstel te doen om de inkomsten 2013-2015 beschikbaar te stellen, zoals aangekondigd op 20 juli?

**04.12 Minister Marie-Christine Marghem**: Mevrouw Fremault, lid van de werkgroep, is hoffelijker dan u die naar mij wijst in de kwestie van de voortgang van de werkzaamheden.

De beoogde doelstelling is inderdaad niet bereikt. We hebben beseft dat het opstellen van de juridische tekst waarin het beleidsakkoord van 4 december 2015 vertaald moet worden, een complexere aangelegenheid is dan gedacht en we hebben een bijkomende termijn aanvaard. De juridische tekst werd vervolgens in de werkgroep bestudeerd en dan aan ons bezorgd.

We zijn aan het werk gegaan met de punten die nog moesten worden beslecht. Ik hoop dat we op de volgende vergadering op 11 oktober de laatste hand zullen kunnen leggen aan die juridische tekst.

Het resterende punt betreft de

Qu'en est-il de ce point? J'ai déjà eu l'occasion de le mentionner tant sur les ondes de la VRT que par communiqué Belga: c'est l'élément de solidarité entre les niveaux de pouvoir, au cas où l'un de ceux-ci a plus ou moins progressé en terme de statistiques d'ici 2020, et a plus ou moins réussi à atteindre l'effort auquel il s'est engagé dans l'accord politique relatif au *burden sharing* du 4 décembre 2015.

À cette époque, nous avons travaillé afin que les choses soient particulièrement claires sur le chemin à couvrir jusqu'en 2020 en termes de diminution de gaz à effet de serre, donc politique et mesures, et en termes d'implémentation et d'augmentation des énergies renouvelables dans la consommation finale d'ici à 2020. Nous avons travaillé en valeur absolue et nous avons essayé de déterminer les efforts en fonction de l'état actuel d'avancement de chacun des niveaux de pouvoir, le chemin à accomplir par chacun pour atteindre, ensemble, 13 % sur le renouvelable en 2020 et 15 % sur les gaz à effet de serre.

Cette solidarité, c'est de l'argent! En effet, à un moment donné, si un des niveaux de pouvoir a mieux progressé que les autres et dispose de plus de statistiques, on pourrait imaginer – et ce serait élégant entre les différentes entités belges, puisque cette politique est régionalisée – une revente de ces statistiques. La question fondamentale est toujours de déterminer le prix de revente de ces statistiques supplémentaires à un autre niveau de pouvoir.

Bien entendu, les positions ne parviennent pas à s'aligner. Nous n'en sommes pas là, c'est plus nuancé que cela, mais au fond, ceux qui en auraient plus voudraient les vendre au prix du marché sans faire de diminution de prix pour un collègue de l'entité Belgique. Ceux qui n'en ont pas assez, ayant fait des efforts pour d'autres Régions du pays quand la politique n'était pas régionalisée (de l'argent de tous les Belges a servi à certains à progresser plus vite), voudraient se voir vendre ces statistiques qui leur manquent à un prix soldé.

Nous essayons donc de trouver la cote la meilleure. C'est très important que nous prenions le temps de bien ficeler les choses, parce que nous allons devoir bientôt négocier le deuxième paquet 2020-2030. Quand l'Europe nous aura donné les indications, en octobre, sur la part belge, nous allons de nouveau recommencer une négociation identique à celle-ci, avec des exigences plus fortes encore. Nous nous servirons évidemment de ce laboratoire que nous avons utilisé pour la négociation du premier paquet.

En ce qui concerne ce premier paquet et l'évolution dans le temps de notre façon de travailler, vous devez savoir qu'au niveau flamand, un cinquième ministre s'est ajouté dans le groupe, le ministre de l'Énergie Bart Tommelein. Il travaille, évidemment avec sa collègue Mme Joke Schauvliege, à l'élaboration de cet accord.

Le 11 octobre, nous nous réunissons. Nous avons évidemment, entre-temps, fait divers travaux que nous avons confiés au groupe de travail interfédéral, qui prépare la discussion des ministres concernés et qui, pour aider à la décision, essaie de voir, sur une échelle du temps, quel prix ou quel mécanisme de prix pourrait être imaginé selon plusieurs formules.

solidariteit tussen de beleidsniveaus wanneer een ervan enigszins vooruitgang heeft geboekt en min of meer de inspanning heeft geleverd waartoe het zich door het politieke akkoord van 4 december 2015 inzake *burden sharing* heeft verbonden. Ten tijde van de onderhandelingen daarover hebben we duidelijk en in absolute waarden vastgelegd welke vorderingen er tegen 2020 moesten worden gemaakt inzake de uitstoot van broeikasgassen (BKG's) en het grotere gewicht van hernieuwbare energie in het eindverbruik, teneinde samen de doelstelling te bereiken van 13% voor de hernieuwbare energie en 15% voor de BKG's.

Die solidariteit vertaalt zich in geld. Als een bestuursniveau meer vooruitgang heeft geboekt dan een ander, zou het op een geheel correcte manier zijn statistieken kunnen verkopen. Over de prijs van die verkoop zijn we het dan weer niet eens.

Wie er de meeste heeft wil die tegen de marktprijs verkopen terwijl wie er te kort heeft van oordeel is dat hij al inspanningen geleverd heeft toen die materie nog niet geregionaliseerd was, en recht heeft op een gunsttarief. We moeten de nodige tijd nemen om een en ander correct uit te voeren, want we moeten eerlang over het tweede pakket, dat van 2020 tot 2030 loopt, onderhandelen.

Vlaams minister van Energie Bart Tommelein stelt nu samen met zijn collega minister Schauvliege die overeenkomst op.

We zullen op 11 oktober bijeenkomen. We hebben verschillende opdrachten toevertrouwd aan de interfederale werkgroep, die de besprekingen op ministerieel niveau voorbereidt en tracht de prijsmechanismen volgens verschillende formules op een tijdschaal te bekijken.

Je reviens sur ce que je vous ai déjà dit. Comme je le dirai tout à l'heure dans une question qui m'est posée concernant la ratification du traité de la COP21, une des difficultés de travail dans ces matières, c'est que nous sommes souvent confrontés à un processus décisionnel enflé. En effet, il y a toujours un aspect interfédéral qui fait que nous ne pouvons avancer qu'à pas comptés et sûrs, pour essayer que tout le monde s'aligne sur des positions sereines, qu'il accepte. D'ailleurs je n'ai pas le moyen de faire autrement. On me dit que je ne mets pas suffisamment de pression, mais le fédéral n'a aucun *imperium* à exercer sur les Régions.

Les Régions ont leur identité et leur liberté et nous essayons de construire en commun une politique pour pouvoir l'utiliser dans les prochaines échéances, afin de tracer au mieux le chemin des efforts à accomplir, notamment pour le deuxième paquet Énergie-Climat.

**04.13 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, sur le fond, rien de neuf, rien en vue, rien à l'horizon. Pas de délai. Cela va poser problème à un moment donné. On va se retrouver à la veille de la COP22 à Marrakech et on va à nouveau vivre le même sprint qu'à Paris.

Madame la ministre, je ne sais pas si vous aviez dans votre dossier l'extrait du journal dont je parlais. Les paroles que j'ai citées sont exactement les mêmes que celles de l'article du 6 juillet. Le titre que j'ai cité est celui du 16 septembre. Je vais le relire et je vais en donner une copie aux services pour pouvoir le mettre dans le rapport. "Il n'y a pas de méthode. Il ne semble pas y avoir de volonté de mettre les gens autour de la table et de chercher une solution. On sent que le dossier a été traité par-dessus la jambe." C'est exactement ce que j'ai dit dans ma question.

**04.14 Marie-Christine Marghem**, ministre: Puisqu'on aime bien cela dans certaines circonstances, je vais produire tous les mails que j'ai envoyés pour provoquer l'une ou l'autre réunion. Je n'ai pas l'habitude d'être grossière vis-à-vis de mes collègues et je fais en sorte d'essayer de les amener autour de la table pour que nous prenions une décision. Qui se dispute ici, monsieur Nollet? C'est la Wallonie et la Flandre! La Wallonie, dans les calculs que nous avons faits, est en progrès. C'est la première région en termes d'efforts et la Flandre est moins avancée et elle pense avoir besoin d'acheter des statistiques. Ceux qui sont plus avancés se disent qu'ils vont pouvoir revendre au meilleur prix et ceux qui sont moins avancés se disent qu'ils vont devoir acheter et ils aimeraient acheter au meilleur prix.

Donc, voilà le point qui nous pose encore une difficulté.

**04.15 Daniel Senesael** (PS): Madame la ministre, vous avez dit qu'il fallait prendre du temps pour bien ficeler les choses. Je comprends que cela entraîne des répercussions.

Je voudrais toutefois partager l'inquiétude de M. Nollet. Vous avez donné une date de réunion. Il serait intéressant que nous obtenions un accord pour le 11 octobre au lieu d'essayer l'humiliation de se retrouver sans accord à Marrakech ou même de ficeler un accord qui serait difficile à appliquer.

Door de interfederale dimensie kunnen we slechts met kleine en zekere stappen vooruitgaan opdat iedereen zich bij dezelfde serene en aanvaarde standpunten zou aansluiten – ik kan mijn wil niet opleggen aan de Gewesten.

We stippelen samen een beleid uit om de toekomstige inspanningen zo goed mogelijk in kaart te brengen.

**04.13 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): U brengt ons geen enkel concreet gegeven en komt met geen enkele termijn. Wanneer de COP 22 eraan komt, zal er niets veranderd zijn.

In het artikel waarnaar ik heb verwezen, wordt gewezen op het ontbreken van een methode en op het gebrek aan ernst waarmee dit dossier wordt aangepakt.

**04.14 Minister Marie-Christine Marghem**: Ik zou u hier alle mails kunnen voorleggen waarmee ik vergaderingen heb bijeengeroepen, maar wat voor mij belangrijk is, is de partijen rond de tafel te brengen en een beslissing te nemen.

Wallonië staat al verder met zijn inspanningen dan Vlaanderen, dat meent dat het statistieken zal moeten kopen en hoopt dat tegen de beste prijs te doen. Dat is het laatste knelpunt.

**04.15 Daniel Senesael** (PS): Ik deel de bezorgdheid van de heer Nollet. We zouden vóór 11 oktober een akkoord moeten bereiken, want zonder akkoord dreigen we met de billen bloot te moeten gaan in Marrakesh of een akkoord te moeten maken dat moeilijk toe te passen is.

**04.16 Marie-Christine Marghem**, ministre: Une fois pour toutes, vous associez le traité de la COP21 et la question du *burden sharing*; or cela n'a pas de rapport. Le *burden sharing* est un problème interne à la Belgique et ne met pas en péril le traité international de la COP21. Cela n'a rien à voir, même sur le plan intellectuel. Nous nous situons ici dans un contexte intracommunautaire. Nous avons réparti entre nous une échéance européenne jusqu'en 2020. Cela ne met absolument pas en péril le traité susnommé. Je tiens à le dire.

**04.17 Daniel Senesael** (PS): Je partage votre avis, madame la ministre, mais quand on ne parvient pas à se mettre d'accord entre nous et qu'on vient devant 190 autres pays qui, eux, se sont accordés, vous me permettrez de dire que cela n'est pas très cohérent sur le plan politique.

**04.18 Michel de Lamotte** (cdH): Madame la présidente, j'ai pris acte des réponses de Mme la ministre.

Le fait est que vous avez donné des échéances dans le passé qui ne se sont jamais avérées positives, puisque, vous me l'avez dit, l'objectif n'est pas atteint. Maintenant, vous m'avez dit que le 11 octobre, vous espérez aboutir à une décision finale.

Je le souhaite aussi. Mais pour aboutir à une décision finale, il faut travailler d'arrache-pied pour connaître les moyens mis en œuvre, la méthode de travail proposée, pour pouvoir faire le consensus le plus efficace possible.

J'espère, madame la ministre, puisque vous parlez d'un processus décisionnel enflé, que les choses vont pouvoir se mettre en place, parce que, comme l'ont dit mes collègues, il faut quand même que l'on parvienne à un consensus politique entre les différentes parties pour, à la COP22 à Marrakech, faire valoir quelque chose et avoir cette problématique derrière nous.

**04.19 Marie-Christine Marghem**, ministre: L'objet de la COP22 n'est pas de dire que nous avons un accord intrabelge sur le *burden sharing* 2013-2020. Ce n'est pas ça. Je comprends bien M. Senesael – malheureusement, il n'est plus là – qui dit ...

**04.20 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Il avait dit qu'il devait partir.

**04.21 Marie-Christine Marghem**, ministre: Je ne le critique pas. Je dis que je vais malheureusement parler en son absence, alors que je reprends ses paroles. Ce n'est pas de sa faute, c'est de la mienne, puisque je suis arrivée en retard. J'ai présenté mes excuses tout à l'heure.

En ce qui concerne la COP22, même si on sait bien que des associations vont dire, comme elles l'ont fait précédemment: "Vous ne vous êtes pas mis d'accord, et donc la Belgique n'est pas en ordre de

**04.16** Minister **Marie-Christine Marghem**: U legt een verband tussen het klimaatverdrag van de COP21 en de kwestie van de *burden sharing*, terwijl ze niets met elkaar te maken hebben. De *burden sharing* is een intern Belgisch probleem. De Europese deadline is 2020. Dat zet het klimaatverdrag niet op losse schroeven.

**04.17** **Daniel Senesael** (PS): Als we er niet in slagen om samen tot een akkoord te komen, en we dan voor 190 andere landen staan die wél een akkoord hebben, dan getuigt dat toch van weinig beleidscoherentie.

**04.18** **Michel de Lamotte** (cdH): U hebt al eerder deadlines meegedeeld die geen positief effect hadden, omdat het doel niet werd bereikt. Ik hoop dat er oplossingen zullen worden gevonden.

**04.19** Minister **Marie-Christine Marghem**: Het doel van de COP22 is niet te zeggen dat we een intern Belgisch akkoord inzake de *burden sharing* 2013-2020 hebben bereikt.

**04.21** Minister **Marie-Christine Marghem**: Technisch gezien moet dat akkoord worden bereikt, zodat de partners in België duidelijk weten waar ze aan toe zijn en het traject kan worden uitgezet tot in 2020, en we dezelfde oefening kunnen maken voor het Europese pakket dat we zullen ontvangen

marche, etc.", ce sont deux choses qui sont différentes, je le répète, et qui ne sont pas nécessairement liées. Il faut obtenir cet accord techniquement, pour que les choses soient claires entre les partenaires en Belgique et que le parcours soit balisé jusqu'en 2020, pour pouvoir recommencer le même travail au niveau du paquet européen que nous allons recevoir pour 2030. Mais la COP21, la COP22, la COP23, etc. vont continuer à vivre leur vie et à faire évoluer un processus international qui est lié à ces questions intellectuellement mais pas techniquement. Mêler les deux aspects n'a donc pas de sens, me semble-t-il.

**04.22 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je pense qu'en disant cela, vous ouvrez déjà la porte à ce qu'il n'y ait même pas d'accord sur le *burden sharing* d'ici Marrakech. J'espère que non, bien sûr. J'espère que vous trouverez un accord d'ici là.

Vous devez admettre que, lorsqu'on fait de la politique, ne pas arriver à Marrakech avec une répartition interne, c'est se rendre ridicule aux yeux de l'Europe et du monde, même si techniquement cela ne doit pas bloquer un éventuel accord à Marrakech d'un point de vue juridique. D'un point de vue politique, je crois même avoir lu des déclarations de votre part allant en ce sens.

Si vous estimez que la piste pour mettre la pression est celle que vous avez évoquée ici, pourquoi pas? Publier les mails, je ne l'ai pas moi-même évoqué, mais si vous estimez que c'est cela qu'il faut faire pour répondre à la demande de mettre davantage la pression, libre à vous.

**04.23 Marie-Christine Marghem**, ministre: Puis-je me permettre d'ajouter que la COP21, enfin, le traité de Paris, concerne la situation après 2020? Je sais qu'avant, il y a 2013-2020. Et qu'après 2020, il y a 2020-2030. Je sais tout cela. Il faut arrêter de s'auto-flageller et de flageller peut-être l'un ou l'autre niveau de pouvoir dans un travail de co-construction. Je ne veux m'exonérer d'aucune responsabilité. J'ai les épaules larges, il n'y a aucun problème. Mais le fédéral n'est pas seul responsable de cette situation, bien au contraire. Le fédéral mène des politiques et prend des mesures pour les kilotonnes de gaz à effet de serre dans les efforts qu'il a à faire; il a aussi à gérer l'augmentation du renouvelable en éoliennes dans la mer du Nord.

Nous savons aujourd'hui où nous en sommes concrètement. Il y a de fortes chances pour que les efforts que nous sommes en train de faire au niveau de l'offshore permettent au fédéral d'arriver aux 13 %. On devrait ne pas en arriver, au niveau fédéral, à racheter des statistiques. D'autres niveaux de pouvoir ne sont pas dans la même situation. La Région de Bruxelles-Capitale par exemple et la Région flamande, apparemment, sont dans ce cas. Nous essayons alors de trouver une solution ensemble. À la limite, je suis extérieure à ce conflit, qui se passe pour l'instant entre les deux grandes Régions. Le fédéral ne peut pas systématiquement être accusé de tous les maux, surtout dans une politique de plus en plus régionalisée, et où les Régions ont de plus en plus de parts; je voudrais quand même le dire.

voor 2030. Los daarvan zal men de COP21, de COP22, de COP23, enz. blijven organiseren en zal het internationale proces met betrekking tot die kwesties verder kunnen evolueren in intellectueel, maar niet in technisch opzicht.

**04.22 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Met die verklaring zet u de deur reeds op een kier voor de mogelijkheid dat er tegen de top in Marrakesh geen akkoord over de *burden sharing* zal zijn.

U moet toegeven dat we onszelf voor Europa en de hele wereld belachelijk maken als we zonder interne verdeling naar de top in Marrakesh moeten trekken.

Indien u meent dat het publiceren van mails de beste manier is om druk uit te oefenen, staat u dat natuurlijk vrij.

**04.23 Minister Marie-Christine Marghem**: Bijkomend punt is dat het klimaatakkoord van Parijs betrekking heeft op de situatie na 2020. Ik wil de verantwoordelijkheid zeker niet van mij afschuiven, maar het federale niveau is niet als enige verantwoordelijk. De federale regering voert een beleid en neemt maatregelen inzake kilotonnen broeikasgassen. Deze regering zorgt er tevens voor dat er in de Noordzee meer windenergie wordt opgewekt.

De kans is groot dat met de inspanningen die we momenteel doen op het gebied van offshore-energiewinning, de federale regering de doelstelling van 13% bereikt. We zouden zelfs geen statistieken moeten overkopen. Voor het Brussels Hoofdstedelijk Gewest en het Vlaams Gewest ziet de situatie er anders uit. We proberen samen een oplossing te vinden.

La **présidente**: Voilà qui est fait. Je résume: la préoccupation des membres est que cela se concrétise le plus vite possible entre les Régions et le fédéral et que, dans votre rôle de coordinatrice de ces accords, vous n'hésitez pas à insister et à utiliser tous les moyens nécessaires pour y parvenir.

*L'incident est clos.*  
*Het incident is gesloten.*

Les questions n° 13553, n° 13554, n° 13569 et n° 13601 de M. Daniel Senesael sont reportées.

Vragen nrs 13553, 13554, 13569 en 13601 van de heer Senesael worden uitgesteld.

**05** **Vraag van de heer Paul-Olivier Delannois aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de teelt van oliepalmen" (nr. 13602)**

**05** **Question de M. Paul-Olivier Delannois à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "la culture de l'huile de palme" (n° 13602)**

**05.01** **Paul-Olivier Delannois** (PS): Madame la ministre, l'huile de palme connaît depuis quelques décennies un succès grandissant. Malheureusement, la demande toujours croissante pour ce type d'huile entraîne la création de gigantesques cultures ayant pour conséquence une déforestation accrue dans certaines zones du monde. Ces dernières années, l'Indonésie a connu une déforestation intense et brutale au point d'atteindre en 2012 un pic de 840 000 hectares de forêts abattues, selon le magazine *Natural Climate Change*. Les conséquences sur la faune et la flore sont considérables pour la région. La déforestation entraîne dans ce pays des menaces de disparition de certaines espèces animales, notamment le tigre de Sumatra. Celui-ci a d'ailleurs été classifié comme espèce en danger de disparition par l'UICN, l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature, en 2008. En tant que ministre du Développement durable, quelles sont les mesures que vous pourriez défendre pour limiter l'utilisation de l'huile de palme?

**05.01** **Paul-Olivier Delannois** (PS): Palmolie kent een groeiend succes en er is een intensievere teelt nodig om aan de vraag te voldoen. Indonesië kende ook een ingrijpende en plotse ontbossing waardoor bepaalde diersoorten met uitsterven bedreigd zijn.

Welke maatregelen zou u kunnen nemen om het gebruik van palmolie te beperken?

**05.02** **Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur Delannois, la consommation mondiale d'huile et de matières grasses a plus que doublé en une vingtaine d'années. C'est une information lourde à supporter. Pour nos organismes également. Simultanément, la répartition du marché mondial entre les différentes huiles et matières grasses a énormément changé, principalement en faveur des huiles végétales comme l'huile de soja, l'huile de colza et surtout l'huile de palme, qui présentent les meilleurs rendements par hectare cultivé. En particulier, l'huile de palme en Belgique, selon des statistiques de 2010, représentait un peu plus de 3 % des huiles et graisses d'origine biologique consommées en Belgique à des fins industrielles et énergétiques.

**05.02** **Minister Marie-Christine Marghem**: Het wereldwijde verbruik van olie en vetstoffen is op twintig jaar tijd meer dan verdubbeld. De verdeling van de wereldmarkt is geëvolueerd ten voordele van sojaolie, koolzaadolie en vooral palmolie.

Palmolie staat als tweede op de ranglijst van de tropische oliebronnen die in België worden gebruikt en is de vijfde bron voor olie en vetstoffen voor de industrie. Het einde van het quotastelsel voor biobrandstoffen luidde het begin in van een stijgende productie van biobrandstoffen uit palmolie.

En termes d'importations, elle représente aussi environ 3 % derrière l'huile de soja, plus ou moins 4 %, l'huile de lin, plus ou moins 14 % et l'huile de colza, plus ou moins 65 %. L'huile de palme est la deuxième source d'huile tropicale utilisée par l'économie belge et est la cinquième source d'huile et graisse pour l'industrie belge. Il faut noter que la fin du régime du quota des biocarburants a favorisé en Belgique l'augmentation de biocarburants issus d'huile de palme, même si pour cette application spécifique, des critères de durabilité sont d'application.

Palmolie dankt haar succes aan de lage productiekosten en de hoge rendementen. Indien deze

Le succès de l'huile de palme provient surtout de ses bas coûts de production, eux-mêmes conséquence des rendements culturels élevés. Les risques environnementaux et sociaux liés à la production d'huile de palme sont très négatifs, surtout dans le cadre d'une gestion non durable des plantations.

Face à ces défis, le secteur a développé ses propres critères dits de "durabilité" au travers d'une table ronde pour l'huile de palme soutenable. Il s'agit d'une initiative du secteur, par le secteur, pour le secteur. En parallèle, sur un mandat de la commission, le CEN est en train de développer une norme-cadre sur la durabilité des produits issus de la bio-masse. Rien n'est encore prévu pour développer une norme européenne spécifique pour l'huile de palme. Il faut signaler que le comité belge d'attribution de l'éco-label s'était positionné contre l'inclusion d'huile soutenable dans certains produits.

Il existe aujourd'hui une dynamique qui doit permettre d'avancer vers une huile de palme plus durable, en intégrant ces différentes approches: la table ronde qui est importante, la normalisation au niveau européen et international, l'agriculture bio et le commerce équitable. Un élément reste ici manquant, c'est la protection de la biodiversité pour laquelle il n'existe pas à ce jour de méthode d'évaluation reconnue, même si certains grands principes comme la protection des forêts primaires ont déjà été reconnus.

Un engagement des autorités en faveur de cette concertation et de cette table ronde ne peut se concevoir que dans cette approche progressive. La table ronde ne peut être considérée comme une fin en soi mais comme un jalon vers une huile de palme durable et certains éléments de ce système devraient être améliorés, comme par exemple clarifier la définition des critères et leur évolution, quantifier les objectifs à atteindre en termes de diminution d'impact sur la biodiversité, de climat ainsi que la pollution liée à l'entièreté du cycle de vie, intégrer la notion de forêt secondaire à haute valeur biodiversité et climat, interdire l'épandage aérien de pesticide pour des raisons de sécurité alimentaire, de santé, de biodiversité, de bien-être, soutenir des cultures mixtes.

Enfin, pour terminer, une suite logique de cette réflexion serait de se pencher sur les autres types d'huiles et graisses utilisées et consommées en Belgique. Par exemple, on sait que les cultures de soja participent tout aussi voire plus activement à la déforestation. On sait aussi que la production d'huile de colza est accompagnée de production de tourteaux protéinés pour l'alimentation animale et que celle du lin est accompagnée de la production de fibres. Le débat a donc intérêt à s'élargir en pointant les questions suivantes. Quelles sont les huiles et graisses avec les meilleures performances en termes de durabilité? Jusqu'à quel point peuvent-elles se substituer aux huiles et graisses les moins performantes? Je vous remercie pour votre attention.

**05.03 Paul-Olivier Delannois (PS):** Merci, madame la ministre. Je vous sais féline, à savoir que vous aimez les félins. C'est ce que je veux dire.

plantages niet duurzaam worden beheerd, zijn de milieu- en sociale risico's niet te overzien.

De sector heeft duurzaamheidscriteria vastgelegd op een rondetafelconferentie voor duurzame palmolie. In opdracht van de Commissie heeft het Europees Comité voor Standaardisatie (CEN) een kadernorm uitgewerkt voor de duurzaamheid van de producten afkomstig van biomassa. Het Belgisch comité voor de toekenning van het EU Ecolabel was geen voorstander van het gebruik van duurzame olie in bepaalde producten.

De huidige dynamiek moet het mogelijk maken palmolie duurzamer te produceren, maar voor de bescherming van de biodiversiteit werd er nog geen evaluatiemethode erkend.

Het engagement van de overheid kan niet los van die progressieve benadering gezien worden. De rondetafel is een mijlpaal in de richting van duurzame palmolie. De criteria moeten nog nauwkeuriger gedefinieerd worden, de doelstellingen moeten worden gekwantificeerd, er moet rekening worden gehouden met het concept secundair woud met een hoge biodiversiteits- en klimaatwaarde, het sproeien van pesticiden vanuit de lucht moet worden verboden, gemengde teelten moeten worden ondersteund.

Men zou ook andere soorten oliën en vetten die in België gebruikt worden tegen het licht moeten houden. Welke vetten en oliën presteren het best op het stuk van duurzaamheid? In welke mate kunnen ze minder performante oliën en vetten vervangen?

**05.04 Marie-Christine Marghem**, ministre: Oui. Oui. Il faut le préciser.

**05.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): (...)

**05.06 Marie-Christine Marghem**, ministre: Mais vous pouvez vous parler. Comme cela vous apprendrez, monsieur Nollet.

**05.07 Paul-Olivier Delannois** (PS): Monsieur Nollet, à l'occasion, je vous donnerai les clés pour essayer de l'atteindre, de connaître son humour. Je pense effectivement que l'humour de Mme Marghem n'est pas nécessairement bien compris ici. Moi aussi, il m'a fallu pas mal de temps pour le comprendre.

**05.08 Marie-Christine Marghem**, ministre: Mais vous y êtes arrivé!

**05.09 Paul-Olivier Delannois** (PS): Plus sérieusement, en ce qui concerne le tigre de Sumatra qui est effectivement en danger, il est difficile d'avoir une réplique très fine, étant donné que votre réponse est très complète. Vous avez en tout cas fait un très grand constat. Ce constat est identique au mien. Je pense néanmoins qu'on pourrait être un peu plus impliqué au niveau du gouvernement et lors des réunions au cours desquelles vous pouvez prendre des décisions. On parle de COP21. Là aussi, on pourrait en discuter car très honnêtement, les constats faits pour l'instant sont vraiment alarmants. M. Nollet sait certainement aussi que vous aimez voyager. Je vous invite dès lors à visiter le Parc des Félines près de Paris à Lumigny et son exposition – c'est pourquoi ma question est très didactique – sur l'utilisation de l'huile de palme et des effets qui sont directement très néfastes.

**05.09 Paul-Olivier Delannois** (PS): U komt tot dezelfde vaststelling als ikzelf. De regering zou een grotere rol kunnen spelen tijdens vergaderingen zoals COP21. De vaststellingen zijn alarmerend. Het gebruik van palmolie heeft zeer schadelijke gevolgen.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**06 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "l'empreinte écologique de la Belgique" (n° 13222)**

**06 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de ecologische voetafdruk van België" (nr. 13222)**

**06.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Le 8 août 2016, vous communiquiez à juste titre que – je cite votre texte – "l'humanité a consommé l'intégralité des ressources produites par notre planète en un an. (...) Nous vivons donc à crédit. En Belgique, le constat est même plus sombre encore: nous consommons 6 fois plus que ce que l'environnement de notre pays peut nous offrir en un an. Il est donc urgent de changer nos modes de consommation et de production pour assurer la pérennité de notre société. La transition vers une société bas-carbone et économe en ressources naturelles est impérative et constitue une priorité du gouvernement."

J'espère ne pas m'être trompé dans la citation de ce communiqué de presse qui émane de vous. Je répète que je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit.

Cela fait maintenant environ 2 années que le gouvernement est en place et que vous êtes en charge du développement durable. C'est le bon moment pour vous demander de dresser un bilan le plus précis possible de ce que le gouvernement a mis en œuvre concrètement

**06.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Op 8 augustus zei u dat we in België zes keer meer consumeren dan wat het milieu in ons land ons in een jaar kan bieden. We moeten dus dringend onze consumptiepatronen en productiemethodes aanpassen om het voortbestaan van onze maatschappij te verzekeren, zei u. We moeten absoluut de overgang maken naar een koolstofarme samenleving die zuinig omspringt met natuurlijke rijkdommen. U verklaarde dat dit een prioriteit voor de regering was.

U bent nu twee jaar bevoegd voor duurzame ontwikkeling. Het is tijd

pour "changer nos modes de consommation et de production", d'autant qu'à vous lire, il s'agit d'une priorité du gouvernement. Puis-je vous demander de préciser, pour chacun des éléments que vous citerez, l'impact chiffré que cet élément a eu et aura dans les 5 années à venir sur la diminution de l'empreinte écologique du pays?

**06.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Madame la présidente, j'ai relayé l'information concernant l'empreinte écologique parce qu'il me semble qu'il s'agit là d'un concept intéressant pour mesurer l'impact de nos modes de vie sur l'environnement et le communiquer facilement à un large public.

C'est d'ailleurs pour cela que pour le cabinet, j'ai utilisé l'empreinte d'un de mes collaborateurs qui figure sur tous les logos du cabinet comme la couronne d'un arbre. C'est le concept que l'on développe et nous avons commencé tout de suite dans cette veine-là.

Toutefois, je ne suis pas persuadée qu'il soit pertinent de la calculer pour chaque projet mené par mes administrations. En effet, ceci requiert, d'une part, des moyens substantiels et l'adaptation d'une méthodologie spécifique si nous souhaitons faire les choses sérieusement. D'autre part, d'autres indicateurs environnementaux pourraient aussi être choisis, comme l'impact carbone, par exemple. Et il y a sûrement moyen de trouver d'autres concepts intéressants.

Par ailleurs, comme vous le savez, il est toujours complexe d'établir des rapports de causalité entre les politiques menées et les changements d'état d'une situation sur l'environnement.

Les changements peuvent résulter d'une multitude de facteurs. Les impacts sont parfois à long terme, et d'autres sont à très court terme. C'est pourquoi je préfère la solution suivante. D'une part, remplacer l'usage du concept d'empreinte écologique dans le cadre des indicateurs du développement durable. Je constate cependant que le Bureau fédéral du Plan a choisi d'autres indicateurs, dans le cadre des indicateurs complémentaire du PIB, en exécution de la loi du 14 mars 2014 à ce sujet.

Par ailleurs, je privilégie une approche du développement durable dans laquelle il importe d'envisager les multiples impacts des projets menés, comme par exemple dans l'analyse d'impact de la réglementation, mais également comme dans le cadre des projets menés par mon administration.

Après plusieurs années passées à encourager la mise en place du système de gestion environnementale EMAS au sein des administrations fédérales, et le suivi des indicateurs prévus dans ce cadre, des *benchmarkings* chiffrés sont disponibles sur le site de l'IFDD. Il a été constaté que les efforts menés tendaient à stagner et qu'il devenait plus efficient de se concentrer sur une approche plus stratégique. Nous entendons par là encourager l'intégration d'objectifs de développement durable dans le *core business* des administrations et veiller ensuite à ce que ceux-ci se déclinent, tant dans les politiques menées que dans le fonctionnement quotidien de l'organisation.

La plupart des projets menés cette législature en matière de développement durable vont dans ce sens.

om de balans op te maken. Kunt u becijferen in welke mate elke maatregel heeft gezorgd en de volgende vijf jaar zal zorgen voor een kleinere ecologische voetafdruk voor België?

**06.02 Minister Marie-Christine Marghem**: Ik heb de informatie aangaande de ecologische voetafdruk doorgegeven omdat het een interessant concept is, dat makkelijk te communiceren is aan het grote publiek.

We ontwikkelen het concept, maar het is niet relevant om voor elk project dat mijn administratie leidt de ecologische voetafdruk te berekenen. Daar zijn heel wat middelen en een specifieke methode voor nodig. Er zouden trouwens ook andere milieu-indicatoren gekozen kunnen worden.

Voorts is het moeilijk om een oorzakelijk verband te leggen tussen het gevoerde beleid en veranderingen in de situatie.

Gedurende jaren werd aangestuurd op de toepassing van het Europese milieubeheersysteem EMAS in de federale administraties, maar vandaag stellen we vast dat de inspanningen stikken en dat het tijd wordt om over te stappen op een beleidsmatiger aanpak: het gaat erom de integratie van duurzameontwikkelingsdoelstelling en in de administraties aan te moedigen om ervoor te zorgen dat ze voortdurend worden nagestreefd in het gevoerde beleid en in de dagelijkse werking.

Kris Peeters bereidt een federale *roadmap* voor over de circulaire economie. In mijn bevoegdheidsdomein zullen de maatregelen gericht zijn op een productdesign waardoor producten makkelijker kunnen worden hersteld, gedemonteerd en gerecycleerd. We moeten bijdragen aan de ontwikkeling van

En ce qui concerne l'IFDD, il est évident que des projets récents, tels que la méthodologie pour élaborer des plans d'action de développement durable au sein des SPF, l'outil web, dont j'ai déjà parlé, pour encourager l'organisation responsable d'un événement, la méthodologie pour encourager les services à établir des rapports en suivant les lignes directrices, concourent à réduire l'impact environnemental; mais le chiffrer précisément sur plusieurs années requiert des moyens qui ne sont malheureusement pas disponibles au sein de l'IFDD.

Oui, c'est une longue réponse.

Comme vous le savez, mon administration, ainsi que celle de mon collègue Kris Peeters, travaille depuis plusieurs mois à l'élaboration d'une feuille de route fédérale sur l'économie circulaire. Les actions relevant de ma compétence mettront principalement l'accent sur la question du *design* des produits, afin que ces derniers soient plus facilement réparables, recyclables et démontables, afin de pouvoir en récupérer les composants; des produits mieux conçus permettront de donner petit à petit l'impulsion à des changements de comportements, tant au niveau des consommateurs qu'à celui des producteurs.

Plus concrètement, une série d'actions proposées dans la future feuille de route aura pour objectif de contribuer au développement de standards et de normes auxquelles les produits devraient satisfaire pour favoriser les différents aspects de l'économie circulaire. Dans ce cadre, mon administration a entamé différentes contributions concrètes au niveau européen, et continuera à le faire durant les prochains mois. Les résultats de ces initiatives nourriront en effet les discussions des prochains mois, notamment au niveau du Centre européen de normalisation, récemment mandaté par la Commission européenne pour travailler sur l'économie circulaire.

Mes administrations préparent également la transition bas carbone, ainsi qu'à la réduction de l'empreinte carbone de la Belgique, conformément aux engagements pris, tels que confirmés et consolidés juridiquement par l'accord de Paris. Dans un premier temps, ce travail prend la forme d'études de scénarios, mettant la Belgique sur une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 80 à 95 % à l'horizon 2050, de l'impact macroéconomique de tels scénarios et du financement de la transition.

Ces études se font en étroite collaboration avec des experts de tous les secteurs économiques concernés et les autres *stakeholders* de la politique afin de faciliter le débat de société, qui est une dimension cruciale de l'organisation de cette transition. Dans ce même esprit, mes administrations ont ainsi développé des outils qui permettent aux *stakeholders* et généralement à tous les citoyens, de développer leurs propres scénarios de transition. À ce paquet d'outils s'ajoute maintenant un outil adapté aux jeunes.

Par ailleurs, la tarification du carbone constituant un instrument particulièrement important pour la réduction de notre empreinte carbone et pour lequel le niveau fédéral dispose de leviers, je vais entamer sous peu un débat national sur le sujet. Tous ces travaux doivent préparer le terrain pour le développement du plan national Énergie-Climat pour la période 2021-2030 et de la stratégie de

standaards en normes ter zake. Met concrete initiatieven op Europees niveau levert mijn administratie een bijdrage aan de besprekingen die in het CEN worden gevoerd, dat door de Europese Commissie gevraagd werd zich over de circulaire economie te buigen.

Mijn administratie bereidt eveneens de overgang naar een koolstofarme maatschappij voor. In eerste instantie zullen scenario's worden bestudeerd om de uitstoot van broeikasgassen tegen 2050 met 80 tot 95% terug te dringen en zal worden nagegaan wat de macro-economische impact van de verschillende scenario's is en hoe die overgang kan worden gefinancierd.

Mijn administraties hebben tools ontwikkeld waarmee de stakeholders en alle burgers hun eigen transitie-scenario's kunnen uitdenken. De tarifiering van koolstof wordt weldra op nationaal niveau besproken.

Al die werkzaamheden moeten het pad effenen voor de ontwikkeling van het nationaal energie- en klimaatplan 2021-2030 en de koolstofarme ontwikkelingsstrategie. Een hoofdstuk van het federale milieurapport is gewijd aan de productie- en consumptiepatronen, een ander aan de maatregelen die in het kader van de klimaatverandering werden goedgekeurd.

développement bas carbone à l'horizon 2050.

D'autres informations concernant l'évolution des modes de production et de consommation sont également disponibles dans le rapport fédéral environnemental. Celui-ci comporte un chapitre entier consacré aux modes de production et de consommation et un chapitre sur les mesures adoptées dans le cadre des changements climatiques.

**06.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, je prendrai le temps d'analyser en détail la réponse bien fournie de la ministre. Je l'analyserai en voyant les conséquences que pourraient avoir les alternatives qu'elle propose. Parfois, les conséquences ne permettent pas une comparaison internationale ou avec d'autres régions. Je ne vais pas m'aventurer, je vais prendre le temps de regarder cela en détail.

**06.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ik zal de mogelijke gevolgen van de voorgestelde alternatieven grondig onderzoeken.

La **présidente**: Un lien devra peut-être être fait avec ce que nous avons adopté tout à l'heure.

**06.04 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Sur le chiffrage, j'entends bien que c'est compliqué. À un moment donné, il faudra pouvoir produire des objectifs chiffrés si vous êtes dans une feuille de route. Je verrai si les éléments alternatifs sont plus facilement chiffrables que ce que j'évoquais.

*L'incident est clos.*  
*Het incident is gesloten.*

**07 Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le plan national d'adaptation aux changements climatiques" (n° 13223)**

**07 Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het Nationaal Adaptatieplan inzake de klimaatverandering" (nr. 13223)**

**07.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Comme vous le savez, cela fait de nombreux mois que je vous interroge régulièrement sur l'état d'avancement du plan national d'adaptation aux changements climatiques qui aurait du être adopté avant fin 2012. Lors de notre dernier échange en juin dernier, vous me précisiez que pour ce qui concerne la partie fédérale, "les discussions en IKW (intercabinets) sont aujourd'hui clôturées et une proposition de texte sera prochainement soumise au Conseil des ministres".

**07.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Het Nationaal Adaptatieplan inzake de klimaatverandering moest vóór eind 2012 worden goedgekeurd. In juni gaf u aan dat de "besprekingen in IKW vandaag de dag (zijn) afgesloten en er binnenkort een tekstvoorstel voorgelegd (zal) worden aan de ministerraad."

J'aimerais dès lors tout d'abord savoir à quelle date cette proposition a été soumise au Conseil des ministres. J'aimerais bien entendu aussi savoir ce qui est ressorti de la réunion du Conseil des ministres. Quel est le contenu de cette contribution fédérale? Où peut-on avoir accès au texte? On sait pas ailleurs qu'ensuite, c'est à la CNC de finaliser le plan national. Vous rappelez lors de notre dernier échange que vous souhaitiez que cela soit finalisé dans le cadre de votre présidence. Je vous reviens donc pour voir où en est l'élaboration de ce plan national, quelles sont les étapes déjà franchies, quelles sont celles qui restent à franchir et selon quel calendrier?

Wanneer werd dat voorstel aan de ministerraad voorgelegd en waartoe heeft dat geleid? Wat is de inhoud van de federale bijdrage? Wat is de stand van zaken wat de uitwerking van dat nationale plan betreft? Welke stappen werden er reeds gedaan, welke stappen moeten er nog worden gedaan en volgens welk tijdpad zal een en ander gebeuren?

**07.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Comme indiqué dans ma réponse du mois de juin, le projet de contribution fédérale au plan national d'adaptation a été présenté et discuté entre les cabinets fédéraux. J'avais indiqué que cette première contribution amendée serait soumise au Conseil des ministres dès que possible. Je n'ai pas changé d'avis. La contribution amendée sera donc soumise prochainement au Conseil des ministres, ce n'est toujours pas fait à l'heure actuelle. Je sais que ça ne va jamais assez vite, on a plein de choses à faire et le Conseil des ministres doit s'occuper de très nombreux dossiers; il se concentrera sur les secteurs exclusivement fédéraux et reprendra également quelques actions transversales.

De son côté, le projet de plan national d'adaptation est finalisé mais doit encore être approuvé par la commission nationale Climat. Les onze actions qui figurent dans ce plan portent sur l'amélioration et la diffusion du socle de connaissances en matière d'adaptation, le renforcement de la coordination sectorielle, la prise en compte de l'adaptation dans différents secteurs (santé, biodiversité, énergie, gestion de crise), la coopération transnationale en matière d'adaptation et l'évaluation du degré de préparation aux impacts des changements climatiques.

L'adoption de ce plan sera mise à l'ordre du jour de la commission nationale Climat dès que la contribution fédérale aura été adoptée par le Conseil des ministres comme convenu avec mes partenaires du gouvernement. Je compte donc aboutir le plus rapidement possible à une conclusion dans ces deux dossiers.

**07.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, en juin, vous me disiez que les discussions en IKW étaient terminées. Je suppose qu'on n'a pas fait marche arrière par rapport à cela.

**07.04 Marie-Christine Marghem**, ministre: Non. On est au stade du DAB maintenant.

**07.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Vous me disiez qu'une proposition de texte sera prochainement soumise au Conseil des ministres. Aujourd'hui, vous me dites que ce "prochainement", qui date du mois de juin en termes d'engagement, n'est toujours pas concrétisé. Il n'y a toujours pas de point inscrit à l'ordre du jour du gouvernement à ce sujet, alors que nous sommes fin septembre. Vous avez une notion pour le moins élastique, pour le dire en termes gentils...

**07.06 Marie-Christine Marghem**, ministre: Mais je n'ai pas donné de date, j'ai dit "prochainement".

**07.07 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): C'est ce que je disais: vous avez une définition pour le moins élastique du terme "prochainement".

**07.08 Marie-Christine Marghem**, ministre: C'est vous qui le dites, mais nous sommes au stade du DAB. Il faut donc franchir ce cap. Ensuite, cela viendra en Conseil des ministres.

**07.02 Minister Marie-Christine Marghem**: De ontwerptekst met betrekking tot de federale bijdrage aan het Nationaal Adaptatieplan inzake de klimaatverandering werd voorgesteld aan en besproken in de federale kabinetten. Deze eerste geamendeerde bijdrage zal zo vlug mogelijk aan de ministerraad worden voorgelegd; daar zal men focussen op de sectoren die exclusief tot het federale beleidsniveau behoren, en zal men enkele transversale acties overnemen.

Het ontwerp voor het nationaal adaptatieplan is klaar, maar moet nog worden goedgekeurd door de Nationale Klimaatcommissie. Dat zal op de agenda van die commissie worden gezet zodra de federale bijdrage door de ministerraad wordt goedgekeurd.

**07.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): In juni zei u nochtans dat de interkabinettenvergaderingen afgerond waren. Hebben we een stap terug gedaan?

**07.04 Minister Marie-Christine Marghem**: We bespreken nu een en ander met de DAB's.

**07.05 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): U zei me dat er spoedig een tekstvoorstel zou worden voorgelegd aan de ministerraad. Dat staat echter nog steeds niet op de agenda!

**07.06 Minister Marie-Christine Marghem**: Ik heb geen precieze datum opgegeven.

**07.08 Minister Marie-Christine Marghem**: Het moet eerst nog besproken worden in de

wekelijkse vergadering van de directeurs algemeen beleid (DAB's) en vervolgens gaat het naar de ministerraad.

**07.09 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Mais qu'est-ce qui bloque?

**07.09 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Waar ligt het struikelblok? Het was voor eind 2012 gepland!

**07.10 Marie-Christine Marghem**, ministre: Rien du tout, mais il y a plein de sujets en DAB. C'est tout. Nous passerons cela dès que possible. Dans les dossiers que j'ai en charge, il y a énormément de choses...

**07.10** Minister **Marie-Christine Marghem**: Er is geen struikelblok. Er zijn veel onderwerpen die eerst in de vergadering van de DAB's behandeld moeten worden, dat is alles.

**07.11 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ça devait être fait pour fin 2012...

**07.12 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur Nollet, à la fin 2012, ce n'était pas moi.

**07.12** Minister **Marie-Christine Marghem**: In 2012 was ik nog geen minister van Leefmilieu.

**07.13 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je le sais, je l'ai dit dans ma question.

**07.14 Marie-Christine Marghem**, ministre: Nous sommes d'accord.

**07.14** Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik wil mijn voorgangers niet systematisch bekritisieren, maar we nemen veel dossiers weer op en we behandelen ze.

Donc, je reprends une série de dossiers. Je n'ai pas pour habitude de dire: "Mon prédécesseur a fait ceci ou cela". Je ne dis rien. Simplement, nous reprenons en charge plusieurs dossiers. Donc, nous les traitons.

**07.15 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Cela participe de la décredibilisation internationale de la politique climatique belge. Vous fournissez une autre explication, selon laquelle le DAB est trop chargé.

**07.16 Marie-Christine Marghem**, ministre: Non, c'est l'explication du moment. Le problème remonte à 2012, quand même. Nous sommes en 2016, s'il vous plaît!

**07.17 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Et vous êtes là depuis quand?

**07.18 Marie-Christine Marghem**, ministre: Depuis 2014. Mais j'ai repris une masse invraisemblable de dossiers. Ne me dites pas...

**07.18** Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik begrijp uw ongeduld, maar ik ga geen deadlines vooropstellen, want die zult u als verbintenissen beschouwen.

Quand je dresserai la liste de tout ce qui est passé, vous verrez que nous ne sommes pas restés inactifs. Je comprends votre impatience et j'essaie d'y répondre. Je ne vous donne plus de date fixe parce qu'après vous me direz systématiquement que je me suis engagée sur des échéances, alors que ce sont des objectifs. J'essaie de travailler avec l'enthousiasme et la volonté nécessaires dans un environnement compliqué.

Ik probeer mijn werk met het nodige enthousiasme te doen in een moeilijke context. Zodra het dossier is opgeschoten, zult u me vragen stellen over een ander dossier!

C'est pourquoi je vous dis, et c'est la pure vérité, que nous en

sommes au stade du DAB. Quand nous aurons franchi cette étape, nous irons en Conseil des ministres. Là, vous serez content, mais vous affirmerez encore qu'un autre dossier n'avance pas depuis telle date. Et je vous répondrai la même chose.

**07.19 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, si ce n'est pas moi qui le fais, c'est la presse. Il me semble plus utile et plus efficace de faire avancer les dossiers ici, au lieu que vous soyez chaque fois épinglée. Vous ne m'en voudrez pas de jouer mon rôle.

**07.19 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Of de media zullen het doen! Het lijkt me nuttiger om hier vooruitgang te boeken.

**07.20 Marie-Christine Marghem**, ministre: Mais la presse me pointe de toute façon! Que voulez-vous, objectivement, que cela me fasse? J'essaie d'avancer et je travaille. Je ne m'occupe pas de ce qui se dit à l'extérieur.

**07.21 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Admettez qu'avec la liste des dossiers pour lesquels vous accumulez du retard...

**07.22 Marie-Christine Marghem**, ministre: C'est ce que vous prétendez. Je ne suis pas d'accord avec vous.

La **présidente**: M. Nollet a le dernier mot. Donc, il peut dire des choses, même si vous n'êtes pas d'accord.

**07.23 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Admettez qu'avec la liste des dossiers dans lesquels vous êtes en retard - soit pour une petite partie, parce que votre prédécesseur l'était aussi, soit pour une grande partie, parce que vous-même n'avez pas ouvert ces dossiers suffisamment à temps et que vous n'êtes pas en mesure de les faire avancer -, admettez que le bilan - et je ne suis pas le seul à le dire - commence à poser réellement problème quand on sait que vous êtes en place depuis deux ans.

**07.23 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): De lijst van achterstallige dossiers is lang, en of dat nu aan uw voorganger ligt dan wel aan het feit dat u zelf niet tijdig de hand aan de ploeg hebt geslagen, de balans sinds 2014 roept vragen op!

Vous avez à chaque fois une explication: les IKW sont chargés, la DAB n'a pas le temps, etc. Cela participe à l'érosion de la crédibilité de la Belgique sur les politiques climatiques à l'échelle internationale. Il fut un temps où nous étions leaders mais nous sommes loin, très loin, dans les retardés du peloton aujourd'hui.

U zit nooit om uitleg verlegen, maar ondertussen ondergraaft u ook de internationale geloofwaardigheid van België op het vlak van het klimaatbeleid.

**07.24 Marie-Christine Marghem**, ministre: La politique climatique est une politique régionalisée. Je l'ai expliqué tout à l'heure mais on ne veut pas l'entendre, je ne suis pas le seul jouer dans ce jeu-là et le fédéral n'a pas à être pointé comme étant le responsable de tous les maux en matière de politique climatique!

**07.24** Minister **Marie-Christine Marghem**: Het klimaatbeleid is een bevoegdheid van de Gewesten. Men mag de federale overheid niet met alle zonden Israëls beladen!

**07.25 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Je pointe votre responsabilité sur la coordination mais surtout sur le volet fédéral. Là-dessus, vous n'êtes nulle part.

**07.25 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ik verwijs naar uw verantwoordelijkheid op het vlak van de coördinatie en vooral naar het federale luik, waar u nog nergens staat.

**07.26 Marie-Christine Marghem**, ministre: Madame la présidente, je suis extrêmement résistante, cela peut durer cent ans, je ne vais jamais baisser la garde! Je ne supporte pas d'être attaquée de façon malhonnête sur le plan du fond!

**07.26** Minister **Marie-Christine Marghem**: Ik duld die slinkse aanvallen over de grond van de zaak niet!

**07.27 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, c'est avec toute l'honnêteté requise qu'à l'extérieur de ce Parlement, comme à l'intérieur de ce Parlement, tous les observateurs sont unanimes pour constater le retard. Regardez les articles!

**07.28 Marie-Christine Marghem**, ministre: (...) Vous vous répandez dans la presse, alors forcément!

**07.29 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Pensez-vous que nous avons la capacité de dire à la presse d'écrire telle ou telle chose? C'est n'importe quoi! La presse est libre, indépendante et les journalistes ont leur capacité d'analyse critique. Regardez ce que les académiques disent, regardez ce que les collègues disent, y compris au sein de la majorité. Dois-je rappeler ce que Mme Dierick a dit à plusieurs reprises? Il y a un problème avec votre capacité à faire avancer les dossiers. Il n'y a pas que la question du nucléaire. Ici, je suis sur le volet climatique. Si on fait la somme des questions que je vous pose, à chaque fois vous dites "j'ai du retard, ça ne va pas, ça n'avance pas". Il est donc logique que le bilan soit tiré, y compris dans votre propre parti.

**07.29 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): In alle eerlijkheid kan u toch zelf vaststellen dat de waarnemers zowel in dit Parlement als erbuiten, met name in de pers, vaststellen dat u de dossiers laat aanslepen.

**07.30 Marie-Christine Marghem**, ministre: Monsieur Nollet, le bilan sera tiré par l'électeur à la fin de la législature! Nous verrons ce qu'il en est!

**07.30** Minister **Marie-Christine Marghem**: De kiezer heeft het laatste woord!

**07.31 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, vous ne m'empêchez pas de revenir régulièrement pour faire le point sur chacun des dossiers et voir comment vous avancez entre-temps.

La **présidente**: Nous terminons sur un point d'accord, c'est que nous reviendrons régulièrement pour suivre l'avancement et faire en sorte que la pression parlementaire permette d'avancer plus rapidement, si ça peut être utile.

*L'incident est clos.*  
*Het incident is gesloten.*

Nous arrivons à la dernière question pour aujourd'hui. Les autres questions seront reportées.

**07.32 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, il me reste trois questions. Je crois que nous pouvons les aborder rapidement toutes les trois.

La **présidente**: Tout dépend de vous. Faites les choses dans les temps. Nous avons dit 17 h 00. Si je vous laisse sans contrainte horaire, je vois bien ce dont vous êtes capable.

#### **08 Questions jointes de**

- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "les doutes de la ministre sur le réalisme de l'objectif CO<sub>2</sub>" (n° 13225)

- M. Daniel Senesael à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le paquet énergie-climat 2030" (n° 13569)

#### **08 Samengevoegde vragen van**

- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de twijfels van de minister over de haalbaarheid van de CO<sub>2</sub>-doelstelling" (nr. 13225)

- de heer Daniel Senesael aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "het energie- en klimaatpakket 2030" (nr. 13569)

**08.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Le journal *L'Echo* du 22 juillet titrait: "Marghem doute du 'réalisme' de l'objectif CO<sub>2</sub>" suite à votre première réaction à la publication par l'Union européenne de la répartition entre pays de l'effort 2030 pour les secteurs transport, construction et agriculture. Vous annonciez être en train d'encre discuter pour "adapter cet objectif à la réalité belge" sans que l'on comprenne ce que vous vouliez dire exactement.

J'aimerais, maintenant que vous avez eu plusieurs semaines pour analyser cette proposition en profondeur, revenir sur votre première réaction et voir si vous persistez à considérer qu'il s'agit d'une proposition irréaliste et surtout décrypter ce qui fonde chez vous cette position.

De manière un peu plus spécifique, j'aimerais également que vous précisiez à quoi vous faisiez référence en évoquant à l'époque le chiffre de 32,5 % alors que l'Europe évoquait, elle, un objectif de 35 % pour la Belgique. Je me permets de revenir sur cette question car le journaliste signale en fin de son article que quand il posait la question, votre cabinet refusait de revenir sur ce nouveau chiffre que vous aviez.

Dois-je, par ailleurs, vous rappeler que cette répartition est basée sur un objectif européen qui est antérieur à l'accord de Paris et que suite à cet accord, l'objectif - et *a fortiori* la part belge - doit être revu à la hausse si l'on veut se mettre en phase avec le texte de Paris qui vise désormais à maintenir le réchauffement climatique "nettement en dessous des 2° C"?

Ma question suivante vise donc à vérifier ce qu'il en est par rapport à cette nécessaire réévaluation suite à l'accord de Paris. Selon certains calculs, un objectif plafond de 1,5° C devrait conduire l'Union à rehausser son objectif 2030 à moins 45 % par rapport à 1995. Confirmez-vous ce calcul?

Pour revenir maintenant sur la répartition de l'effort entre pays, quelle est votre analyse à tête reposée? Je ne demande pas ici la position de la Belgique toutes entités confondues, je demande votre analyse, à vous qui êtes ministre en charge au fédéral de cette matière. Continuez-vous à estimer que la part demandée à la Belgique est trop élevée?

J'aimerais aussi que vous complétiez votre réponse en précisant si, comme nombre d'associations attentives à cet enjeu, vous partagez les critiques sur le trop grand nombre d'échappatoires et de flexibilités qui permettraient aux différents pays de réduire fortement leurs contributions respectives: possibilité de comptabiliser une partie des surplus de crédits carbone octroyés à leurs industries; recours très large aux puits carbone, mauvais point de référence de départ permettant aux États en retard d'être "récompensés" de ne pas avoir atteint les objectifs précédemment fixés, etc.

J'aimerais enfin que vous profitiez de l'opportunité de cette question pour nous dire où en est la Belgique dans l'élaboration de sa position "toutes entités confondues". Quel est votre calendrier de travail en la matière? Quelle est la *deadline* fixée par l'Europe?

Et pour ce qui concerne l'étape suivante, à savoir le dépôt de nos

**08.01 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Volgens de krant *L'Echo* van 22 juli betwijfelt u of de CO<sub>2</sub>-doelstelling wel realistisch is en kondigt u besprekingen aan om die doelstelling aan te passen aan de Belgische realiteit.

Blijft u erbij dat dat voorstel onrealistisch is? Waarom?

Op grond waarvan haalde u het cijfer 32,5% aan, terwijl Europa de doelstelling voor ons land op 35% heeft vastgelegd?

Op grond van het akkoord van Parijs zou de Unie, indien ze de klimaatopwarming op 1,5° C wil begrenzen, de CO<sub>2</sub>-uitstoot tegen 2030 met 45% moeten terugschroeven ten opzichte van 1995. Kunt u die berekening bevestigen?

Wat is uw persoonlijke analyse van de verdeling van de inspanningen over de verschillende landen?

Bent u het eens met de kritiek dat er te veel achterpoortjes en versoepelingen zijn, waardoor de verschillende landen erin zullen slagen hun respectieve bijdrage sterk te verminderen?

Hoever staat ons land wat het uitwerken van een gezamenlijk standpunt door de verschillende entiteiten betreft? Wat is uw tijdspad? Welke deadline heeft Europa opgelegd?

Graag ook een antwoord op dezelfde vragen met betrekking tot de indiening van onze maatregelen om de aan ons land gevraagde inspanning te realiseren.

mesures pour atteindre notre part de l'effort, quel est votre calendrier de travail? Quelle est la *deadline* fixée par l'Europe?

**08.02 Marie-Christine Marghem**, ministre: Madame la présidente, monsieur Nollet, dès la publication du Paquet 2030 en janvier 2014, il est apparu que si l'on appliquait une clé de répartition basée uniquement sur le PIB par habitant, les plus petits États membres, dont les pays du Benelux, le Danemark, l'Autriche, la Finlande et l'Irlande, se verraient attribuer un objectif plus strict qu'un objectif basé sur le rapport coût/efficacité. C'est pourquoi nous nous sommes unis pour faire, conjointement, une série de propositions.

Suite à cela, le Conseil européen du 14 octobre 2014 a décidé que les objectifs imposés aux États membres les plus riches feraient l'objet d'un ajustement relatif pour tenir compte de l'efficacité au regard des coûts de manière équitable et équilibrée.

La Belgique a ensuite élaboré une proposition concrète accordant un poids égal au critère PIB par habitant et rapport coût/efficacité.

Le 20 juillet 2016, la Commission a publié sa proposition Effort Sharing concernant les secteurs non ETS. Cette proposition vise à répartir entre les États membres la réduction de 30 % des émissions d'ici 2030.

Selon les analyses les plus récentes de la Commission européenne, la Belgique devrait réaliser un objectif de moins 38 % si l'on se fonde uniquement sur le critère PIB par habitant. Si l'on appliquait les scénarios prenant uniquement le rapport coût/efficacité en compte, cela équivaldrait, selon la Commission, à un objectif se situant entre moins 23 % et moins 31 %. Un scénario accordant un poids égal aux deux critères précités implique un objectif de moins 34 %. Les analyses antérieures sur base des chiffres de la Commission aboutissaient à un chiffre de moins 32,5 %, le pourcentage que j'ai évoqué.

Ladite proposition législative de la Commission corrige les objectifs imposés aux États membres dont le PIB par habitant est supérieur à la moyenne en fonction de la différence entre un objectif fondé sur le PIB par habitant, d'une part, et un objectif fondé sur le seul rapport coût/efficacité, d'autre part. L'objectif imposé à la Belgique est ainsi 3 % moins strict, puisqu'il s'élève à un maximum de moins 35 %.

Parmi les pays membres les plus riches, seule l'Irlande a un objectif moins ambitieux, qui est de 30 %. Les objectifs du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la France sont, pour leur part, relevés de 1 %, respectivement à moins 37 %, moins 38 % et moins 37 %. Les objectifs proposés par les Pays-Bas et le Luxembourg sont respectivement de moins 36 % et de moins 40 %.

Lors de la réunion du groupe de travail Environnement du Conseil du 20 septembre, la Belgique a fait part qu'elle doit étudier, comprendre la méthodologie relative au critère coût/efficacité et l'utilisation des mécanismes de flexibilité. Ces mécanismes de flexibilité prévus dans la proposition pourraient encore ramener à moins 32,5 % la réduction des émissions à atteindre sur le territoire belge.

Le choix du point de départ 2016-2018 pour le trajet de réduction

**08.02** Minister **Marie-Christine Marghem**: Van bij de bekendmaking van het 2030-pakket werd duidelijk dat de toepassing van een verdeelsleutel op basis van het bbp per inwoner ertoe zou leiden dat de kleinste lidstaten een striktere doelstelling opgelegd zouden krijgen dan wanneer die op kostenefficiëntie zou stoelen. Daarom hebben de kleine lidstaten de krachten gebundeld om een reeks voorstellen te formuleren.

Op de Europese Raad van 14 oktober 2014 werd beslist dat de aan de rijkste lidstaten opgelegde doelstellingen zouden worden bijgestuurd om op een billijke en evenwichtige manier rekening te houden met de kostenefficiëntie.

België heeft vervolgens een concreet voorstel uitgewerkt waarin de criteria 'bbp per hoofd van de bevolking' en 'kostenefficiëntie' even zwaar wegen.

Volgens de recentste analyses van de Commissie zou België een streefcijfer van -38% moeten halen als men zich enkel baseert op het criterium 'bbp per hoofd van de bevolking', en een streefcijfer tussen -23% en -31% als er enkel rekening wordt gehouden met de kostenefficiëntie. Als er evenveel gewicht zou worden toegekend aan beide criteria, zou het streefcijfer -34% bedragen.

In het wetgevingsvoorstel van de Commissie worden de streefcijfers voor de lidstaten met een bovengemiddeld bbp per hoofd van de bevolking gecorrigeerd. Zo valt het streefcijfer voor België 3% lager uit, aangezien het maximaal -35% zou bedragen.

Op 20 september deelde België mee dat het inzicht wilde krijgen in

linéaire entre 2021 et 2030 est un choix avantageux pour la Belgique, par comparaison avec la situation des autres États membres. Quant à l'ambition de l'objectif européen, il faut garder à l'esprit que la décision prise par l'Union européenne de réduire ses émissions d'au moins 40 % par rapport à 1990 n'est qu'une première étape. Selon le document émis par l'Union européenne "Cartographie bas carbone", cet objectif nous place sur une trajectoire devant aboutir à une réduction des émissions de 80 % à l'horizon 2050.

Pour ce qui est du calendrier du processus européen, au cours de cette phase de concertations, ce sont surtout des questions techniques qui sont posées et on sonde les premières réactions. C'est à partir de ces éléments que nous allons définir une première position belge, en collaboration avec les Régions de nouveau. Cette position sera préparée entre les administrations fédérales et régionales au sein du Comité de coordination de la Politique internationale de l'Environnement (CCPIE) et sera validée en coordination DG Environnement organisée par le SPF Affaires étrangères. Les premiers pourparlers exploratoires avec mes homologues européens sont prévus le 17 octobre.

Il se dit officieusement que le processus législatif pourrait, dans le meilleur des cas, aboutir en mars 2017, ce qui constitue une échéance ambitieuse. Je souhaite évidemment que ce calendrier soit réalisable, mais je ne peux rien dire ni ne peux m'engager par rapport à ce calendrier.

À la question portant sur la mise en œuvre concrète de l'objectif, je répondrai que parallèlement aux travaux au niveau européen, je vais entamer un dialogue avec les partenaires des trois Régions – de nouveau –, afin d'établir le plus rapidement possible le cadre interne pour la réalisation de nos objectifs nationaux à l'horizon 2030 dans une optique de renforcement de la gouvernance et dans la nécessité de développer un plan national Énergie et Climat intégré dans le cadre de l'Union européenne de l'Énergie, ainsi qu'une stratégie de développement bas carbone.

Une première version de ce plan national Énergie et Climat intégré devra être communiquée à la Commission européenne dans le courant de l'année 2017, de même que des éléments concrets de notre stratégie de développement bas carbone.

de methode en de flexibilitiemechanismen. Dankzij die mechanismen zou de te bereiken emissiereductie teruggebracht kunnen worden tot -32,5%.

Het gekozen beginpunt 2016-2018 voor het lineaire reductietraject is gunstig voor België, in vergelijking met de situatie in andere lidstaten.

De beslissing van de EU om de EU-uitstoot met minstens 40% te verminderen ten opzichte van 1990 is slechts een eerste stap in het kader van een traject dat moet leiden tot een vermindering met 80% tegen 2050.

We zullen in samenwerking met de Gewesten een eerste Belgische standpunt bepalen. De eerste verkennende besprekingen met mijn Europese ambtgenoten zijn gepland voor 17 oktober.

Men zegt in de wandelgangen dat het wetgevend proces afgerond zou kunnen zijn in maart 2017. Ik kan dit tijdpad niet garanderen.

Ik zal de dialoog opstarten met de drie Gewesten om zo snel mogelijk het interne kader te schetsen voor de verwezenlijking van onze nationale doelstellingen tegen 2030, om het deugdelijk bestuur te versterken. We moeten een geïntegreerd nationaal energie-klimaatplan uitwerken in het kader van de Europese Energie-Unie, alsook een koolstofarme ontwikkelingsstrategie.

Een eerste versie van dit geïntegreerd nationaal energie-klimaatplan moet in de loop van 2017 aan de Europese Commissie worden voorgelegd, met concrete elementen uit onze koolstofarme ontwikkelingsstrategie.

**08.03** **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, je vais gagner du temps. Je prendrai le temps d'analyser la réponse de la ministre et reviendrai éventuellement vers elle, afin de ne pas griller le temps imparti aux autres questions.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**09** Question de M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le prix carbone" (n° 13230)

**09** Vraag van de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de koolstofprijs" (nr. 13230)

**09.01** Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Madame la ministre, lors de l'assemblée générale d'EDORA du 31 mai 2016, vous avez pris position en faveur de l'établissement d'un prix carbone comme élément essentiel pour la transition vers une société bas carbone. J'aimerais que vous puissiez préciser votre vision en la matière. Que voulez-vous dire précisément? Que visez-vous concrètement?

J'aimerais également que vous nous présentiez le processus de consultation que vous comptez initier sur ce thème à l'automne. Quel en sera le calendrier? Qui seront les acteurs concertés? Suivant quelles modalités? Quel calendrier final? En vue de quel objectif?

**09.02** Marie-Christine Marghem, ministre: Madame la présidente, j'ai évoqué l'intérêt du débat sur la tarification du carbone lors de l'assemblée générale d'EDORA du 31 mai 2016. Selon plusieurs experts, l'instauration éventuelle d'un prix carbone pourrait inciter non seulement les différents acteurs à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre mais elle stimulerait également les investissements dans des infrastructures bas carbone ainsi que l'innovation technologique. J'ai instruit mon administration pour organiser un débat national sur le prix du carbone, comme je l'avais annoncé à la Chambre au cours de l'échange de vues que nous avons eu au sein de la commission spéciale Climat et Développement durable le 18 avril dernier. Entre-temps, mon administration finalise les préparatifs nécessaires à l'organisation d'un tel débat. Le processus devrait pouvoir démarrer à l'automne 2016 par un grand événement de lancement de ce processus. Une série de *workshops* thématiques seront ensuite organisés avec différents experts soigneusement choisis.

Ces travaux devraient être échelonnés sur une période d'environ un an. Pendant toute la durée du processus, nous consulterons l'ensemble des parties prenantes de manière intensive afin de prendre toutes les sensibilités en considération. De plus, nous ferons largement appel aux experts des différents pays qui ont déjà mis en place une telle politique. Je pense par exemple aux pays scandinaves ou encore à la France, qui s'est récemment dotée d'un tel outil. Mon intention est également d'impliquer les experts des trois Régions et, de manière générale, d'aborder la mesure dans laquelle l'instrument prix carbone peut le plus utilement possible venir compléter l'ensemble des politiques et mesures visant à faire de la Belgique une société bas carbone compétitive. Je veillerai à ce que la question du carbone liquide soit prise en compte dans ce débat.

Fin 2017, nous présenterons les résultats, j'espère, lors d'un événement de clôture, et j'ai pour objectif de soumettre à ce moment une série de propositions concrètes à mes collègues au sein du Conseil des ministres.

**09.01** Jean-Marc Nollet (Ecolo-Groen): Tijdens de algemene vergadering van EDORA op 31 mei 2016 pleitte u voor de invoering van een koolstofprijs.

Wat bedoelde u daarmee? Welke consultatieronde wilt u opstarten? Welk tijdspad zal er worden gevolgd? Welke actoren zullen erbij worden betrokken?

**09.02** Minister Marie-Christine Marghem: Volgens meerdere experts zou de invoering van een koolstofprijs de actoren ertoe kunnen aanzetten hun uitstoot te verminderen en de investeringen in koolstofarme voorzieningen evenals de technologische innovatie bevorderen.

Mijn administratie zal een nationaal debat over de koolstofprijs organiseren. Dat proces zou een aanvang nemen in het najaar van 2016 en er zal een reeks workshops met zorgvuldig geselecteerde experts worden georganiseerd. De werkzaamheden zouden een jaar in beslag nemen. We zullen de stakeholders intensief raadplegen en een beroep doen op experts van de Gewesten en van landen die reeds zo'n beleid voeren.

Ik wil het hebben over de maatregel in het kader waarvan de tool van de koolstofprijs een zo nuttig mogelijke aanvulling kan zijn op het beleid en de maatregelen die tot doel hebben van België een concurrentiële koolstofarme samenleving te maken.

Ik hoop de resultaten eind 2017 voor te leggen en mijn collega's concrete voorstellen te doen.

**09.03** **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je vous remercie pour vos réponses. Je reviendrai ultérieurement sur ce dossier.

*L'incident est clos.*  
*Het incident is gesloten.*

**10** Questions jointes de

- M. Jean-Marc Nollet à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le financement des engagements internationaux en matière de climat" (n° 13857)

- M. Kristof Calvo à la ministre de l'Énergie, de l'Environnement et du Développement durable, sur "le financement du climat" (n° 13893)

**10** Samengevoegde vragen van

- de heer Jean-Marc Nollet aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de financiering van de internationale klimaatverbintenissen" (nr. 13857)

- de heer Kristof Calvo aan de minister van Energie, Leefmilieu en Duurzame Ontwikkeling over "de klimaatfinanciering" (nr. 13893)

**10.01** **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la présidente, madame la ministre, les différentes entités belges se sont engagées à contribuer annuellement et globalement au financement de la politique climatique internationale à hauteur initiale de 50 millions d'euros. L'engagement a été pris pour que ces 50 millions d'euros soient additionnels à l'aide publique au développement (voir notamment vos propos à l'agence Belga le 7 décembre 2015). Je préfère être précis dans mes citations car cela aide de part et d'autre. On a vu précédemment ce qu'un manque de précision pouvait amener.

Madame la ministre, pourriez-vous aujourd'hui nous faire la démonstration que ce montant est atteint et qu'il s'agit bien de financement additionnel? Pour ce faire, pouvez-vous notamment identifier les lignes budgétaires concernées et donner les éléments nécessaires pour valider l'engagement pris qu'il s'agit bien de financement additionnel et ce, à tout le moins pour ce qui concerne le niveau fédéral?

Je suis d'autant plus inquiet que le CNCD vient de publier une note politique dans laquelle il pointe le fait que la Belgique ne respecte pas cet engagement et que votre accord de gouvernement prévoit qu'au cours de la législature, le budget fédéral de la Coopération sera raboté d'un montant cumulé de plus d'un milliard d'euros!

On sait, par ailleurs, que la contribution équitable de la Belgique à l'objectif mondial est de l'ordre de 500 millions d'euros d'ici 2020. Quelle est votre feuille de route pour atteindre dans les temps la part fédérale de ce juste montant?

**10.02** **Marie-Christine Marghem**, ministre: Madame la présidente, monsieur Nollet, comme vous le mentionnez, à la COP21, la Belgique s'est engagée, par la voix du premier ministre, Charles Michel, à continuer à fournir 50 millions d'euros par an aux pays développés et ce, jusqu'en 2020. Cet engagement est repris dans l'accord politique sur le *burden sharing* intra-belge adopté le 4 décembre 2015. Cet accord reprend par ailleurs que la moitié de cette somme, 25 millions d'euros, sera fournie chaque année par l'autorité fédérale.

**10.01** **Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): De Belgische entiteiten hebben afgesproken jaarlijks voor 50 miljoen euro bij te dragen aan de financiering van het internationale klimaatbeleid. Dat bedrag komt boven op het bedrag dat naar ontwikkelingssamenwerking gaat.

Wordt dat bedrag gehaald en gaat het nog steeds om een bijkomende financiering? Volgens de jongste politieke nota van het CNCD zou ons land die afspraak niet nakomen. De billijke bijdrage van ons land aan de mondiale doelstelling bedraagt 500 miljoen euro tegen 2020. Wat zult u doen om ervoor te zorgen dat het federale niveau zijn deel daarvan bijdraagt?

**10.02** **Minister Marie-Christine Marghem**: België heeft zich ertoe verbonden jaarlijks 50 miljoen euro te blijven bijdragen. Dat staat ook in het Belgische akkoord betreffende de *burden sharing* van december 2015, dat tevens bepaalt dat de helft van dat bedrag door de federale overheid zal

Le financement Climat que la Belgique déclare avoir fourni aux pays en développement est chaque année détaillé dans le cadre de l'article 16 du Règlement européen 525/2013, dit "du mécanisme de monitoring". Ces rapports sur le soutien financier et technologique apporté par la Belgique aux pays en développement sont envoyés chaque année fin septembre à la Commission européenne et sont également mis en ligne sur le site de la Commission nationale Climat. La version finale de l'exercice de rapportage de cette année n'ayant pas encore été approuvée par la CNC, je ne peux malheureusement pas vous donner de chiffres définitifs pour l'année 2015. Je vous encourage toutefois à contacter mon homologue en charge de la Coopération au développement, M. De Croo, pour toute question relative à cet engagement, également pour les années à venir.

Je ne reste pour ma part pas inactive sur le sujet du financement climatique international. Mon administration a ainsi récemment publié un rapport sur la mobilisation de flux privés pour contribuer à la lutte contre le changement climatique dans les pays en développement, qui devrait nous aider à mieux coordonner les efforts réalisés en Belgique en la matière.

Cette étude permet de démontrer la contribution importante que des acteurs tels que FINEXPO, BIO-Invest ou le Ducroire peuvent avoir lorsqu'il s'agit de financer des projets compatibles avec une économie bas carbone et résiliente. Je compte m'appuyer sur les leçons apprises lors de cet exercice pour améliorer la manière dont nous rapportons nos efforts en matière de mobilisation de flux carbone privés, et pour entreprendre diverses mesures de sensibilisation à destination des acteurs belges pertinents. Mon administration est d'ores et déjà en dialogue permanent avec les autres acteurs belges pertinents et participe activement aux travaux internationaux, tels que ceux menés, par exemple, dans le cadre de l'OCDE.

**10.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Madame la ministre, je suis peiné de la situation dans laquelle se trouve le financement par la Belgique de la politique climatique à l'échelle internationale. Nous y reviendrons dans le cadre d'autres débats. Je vais essayer de respecter le timing que nous nous sommes donnés pour ne pas en rajouter.

Sachez pour autant que cela ne signifie pas que, sur le fond, je reste sans réplique. Au contraire. Cela me touche énormément que nous soyons si en retard et si peu ambitieux au regard des enjeux.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

La **présidente**: Madame la ministre, monsieur Nollet, je vous remercie d'avoir respecté le timing. Certaines questions doivent être

worden betaald.

De bijdrage van België aan de klimaatfinanciering van de ontwikkelingslanden wordt jaarlijks omstandig in het monitoring-mechanisme beschreven. Die verslagen worden in september naar de Europese Commissie verzonden en op de website van de Nationale Klimaatcommissie gepubliceerd. Ik beschik nog niet over de definitieve cijfers voor 2015. U kan contact opnemen met de minister van Ontwikkelingssamenwerking om meer te weten te komen over de verbintenissen voor de komende jaren.

Mijn administratie heeft een verslag gepubliceerd over de inbreng van private geldstromen in de strijd tegen de klimaatverandering in de ontwikkelingslanden. De studie toont het belang aan van de bijdrage van actoren zoals Finexpo, BIO en Delcredere aan projecten die met een koolstofarme en klimaatbestendige economie sporen.

Ik wil de manier waarop we over onze inspanningen verslag uitbrengen verbeteren. Mijn administratie staat permanent in dialoog met de relevante Belgische actoren en neemt actief deel aan de internationale werkzaamheden.

**10.03 Jean-Marc Nollet** (Ecolo-Groen): Ik betreur de toestand op het stuk van de financiering van het klimaatbeleid door België op internationaal vlak. We hinken achterop en zijn te weinig ambitieus ten opzichte van wat er op het spel staat.

rediscutées. Les déclarations de politique notamment permettront aussi de revenir sur ces sujets au cours des prochaines semaines.

La question n° 13528 de M. Calvo est transformée en question écrite.

La prochaine séance de questions à Mme Marghem aura lieu le mercredi 26 octobre 2016 après-midi.

*La réunion publique de commission est levée à 17.16 heures.*

*De openbare commissievergadering wordt gesloten om 17.16 uur.*